

SOLIDAIRES DANS LES LUTTES, SOLIDAIRES FACE À LA RÉPRESSION

RECUEIL DE TEXTES AUTOUR DE L'INCENDIE
DE LA VOITURE DE POLICE LE 18 MAI 2016 A PARIS





*Une pensée pour Aulnay et les inculpés de la voiture de flics cramée . Des bisous pleins de rage. ACAB
[Guillestre, Hautes-Alpes, mars 2017]*

SOMMAIRE

En guise d'introduction...	5
RÉCIT & RÉPRESSION	
Communiqué de l'imperfection des peaux lisses	8
Récit d'un 18 mai dans les rues de Paris, entre grèves, blocage et manifs sauvages	10
Quatre personnes arrêtées dans l'affaire de la voiture brûlée	11
Une manifestante placée en détention dans l'affaire de la voiture de police brûlée	12
Arrestations ciblées	13
Arrestation brutale d'un ami ce matin	13
Arrestation puis incarcération à Montreuil	14
TRACTS, TEXTES & AFFICHES	
Sans «oui, mais»	17
Tout le monde déteste la police	20
Concert de soutien aux prisonnier-e-s de la guerre sociale	21
C'est pas fini	22
IMAGES & DÉFENSE	
Pour couper court aux rumeurs dans l'affaire de la voiture brûlée	24
Convoqué par les flics, m'y rendre, ils peuvent toujours attendre !	25
À propos des convocations dans l'affaire de la voiture brûlée	26
Sur le documentaire, «nous sommes tous des casseurs»	27
Dialogue imaginaire avec un-e défenseur-euse de l'image photographique d'individus	29
SOLIDARITÉ & ACTIONS DIRECTES	
Libération des manifestant-e-s incarcéré-e-s, rassemblement samedi 18 juin à Paris !	32
Réunion exceptionnelle de la caisse kaliméro	32
Apéro-discussion autour de l'affaire de l'attaque d'une voiture de flic le 18 mai 2016	33
De l'oseille pour Kaliméro	34
Solidaires dans les luttes, solidaires face à la répression !	35
Retour sur les rassemblements devant la prison de Fleury-Mérogis	37
ANNEXES	
La voiture, cet outil si banal des chiens de garde de l'Etat et de la propriété	42
Contribution au débat sur la justice	43
Notes rapides sur l'enquête sociale rapide	45
Lettre de Damien à l'expert psychiatre	46

EN GUISE D'INTRODUCTION...

En mars 2016, suite à l'annonce d'une énième loi régulant la bonne marche de notre exploitation, des dizaines de milliers de personnes se sont mises en mouvement. Parmi les nombreuses formes qu'a prises ce mouvement, les manifs syndicales ont été débordées et la répression des manifestations est très vite devenue un point de focalisation. Les flics sont devenus en mots et en actes l'une des cibles favorites des manifestant-es, devenant parfois une fin en soi. Cependant cela a suscité de beaux actes de révolte. L'un d'entre eux, l'incendie d'une voiture de police en patrouille sur le quai de Valmy à Paris, a été filmé et très médiatisé. De nombreux politiques et syndicats se sont exprimés pour exiger la punition des coupables, et l'on a demandé aux flics de procéder à des arrestations rapidement. La répression n'a pas tardé.

Le 18 mai 2016, après plus de deux mois de manifestations, occupations de place, affrontements, attaques, les flics les plus réacs décident de défiler place de la République, là même où ils empêchaient une occupation permanente, d'où étaient parties de nombreuses manifestations et actions sauvages, là où ils s'étaient déjà pris de beaux pavés dans la gueule. Une contre-manif est appelée. Après avoir tenté de perturber le rassemblement, elle part en manif sauvage, et croise une voiture de police sérigraphiée. Tout se passe très vite, un plot est jeté sur le pare-brise avant, les vitres latérales sont brisées et le conducteur essuie quelques coups de poing. Les flics tentent de partir mais sont bloqués par l'embouteillage créé par des barricades situées au bas de la rue. La voiture se prend alors un plot dans le pare-brise arrière, tandis qu'une personne jette un fumigène dans l'habitacle. Le conducteur sort de la voiture puis pare les coups d'une tige fine tenue par l'un des manifestants. Les flics s'enfuient et une pancarte « poulet rôti, prix libre » est posée devant la voiture en flammes. La manifestation continue sur une centaine de mètres, avant de se disperser.

Quelques heures plus tard, puis le lendemain, cinq personnes sont interpellées, certaines à leur domicile. L'une est relâchée à l'issue de la garde-à-vue, tandis que les quatre autres sont mises en examen et incarcérées quelques jours en attendant de passer devant le juge des libertés et de la détention (JLD). Deux d'entre elles, accusées de rôles secondaires, sont libérées sous contrôle judiciaire (CJ) avec éloignement de la région parisienne. Une

autre est accusée d'avoir tapé le flic lorsqu'il sortait de la voiture et est placée en détention préventive. La dernière, accusée d'avoir donné des coups de poing au conducteur puis d'avoir jeté le plot dans le pare-brise arrière, est dans un premier temps libérée sous CJ avant que l'appel du parquet ne la renvoie en détention neuf jours plus tard.

Le 26 mai, à la suite d'une manifestation, une nouvelle personne se fait interpellée puis incarcérer. Etatsunienne, elle est accusée d'avoir jeté le plot sur le pare-brise avant.

Le 8 juin, une sixième personne est interpellée à la suite d'une manifestation et placée en détention. Elle est accusée d'avoir tapé le flic sortant de la voiture, ce dont était auparavant accusé l'un des premiers interpellés. Ce dernier était en prison depuis le 18 mai et est sorti début juillet sous CJ avec mesure d'éloignement.

Le 5 octobre, une septième personne est interpellée devant chez elle puis relâchée sous CJ, accusée d'avoir désigné la voiture et d'avoir mis un coup de pied dans un pneu.

Le 7 février 2017, une huitième personne est interpellée et perquisitionnée à son domicile puis incarcérée. Elle est accusée d'avoir cassé la vitre arrière droite de la voiture.

Début mars, des convocations en tant que témoin sont adressées à une dizaine de personnes que les flics soupçonnent d'avoir été présentes lors de la manifestation sauvage du 18 mai 2016.

Le 28 mars 2017, l'un des premiers interpellés est libéré sous CJ après 10 mois de détention et éloigné à Lille, avec obligation de signer et de poursuivre ses études.

Fin mars, une personne de nationalité suisse est convoquée dans le cadre de l'enquête, accusée d'avoir lancé le fumigène.

La juge d'instruction Lucie Berthezene a mis en examen neuf personnes en tout pour « *Tentative d'homicide sur personne dépositaire de l'autorité publique, destruction de bien d'autrui en bande organisée par moyen dangereux pour les personnes, violences en bande organisée avec usage ou menace d'une arme sur personne dépositaire de l'autorité publique suivies d'une interruption de temps de travail inférieure à huit jours, participation à un attroupement en étant porteur d'une arme avec dissimulation volontaire du visage afin de ne pas*

être identifié, association de malfaiteurs en vue de commettre des crimes ou délits».

Les flics du deuxième district de la police judiciaire de Paris du commissariat de Louis Blanc chargés de l'enquête ont usé d'une grande palette répressive pour mettre des noms présumés aux encagoulé-e-s brûleuses de cariole de poulets. Témoignage anonyme d'un flic des Renseignements, surveillance des téléphones (écoutes, bornages et étude des factures détaillées des accusé-es et de leurs proches), analyse des silhouettes, utilisation des vidéos (celles des gendarmes, de Youtube, des moyens de transports, pour tenter de retracer a posteriori le parcours des individus), perquisitions avec recherche d'effets personnels précis, saisies et analyse de matériel informatique et de téléphones, demande de code pour déverrouiller une messagerie chiffrée... ainsi que tout ce qu'il nous reste encore à découvrir. L'accès au dossier est complexe, et, jusqu'au jour de la clôture, de nouveaux actes peuvent apparaître.

À la date d'impression de ce recueil, trois personnes sont toujours incarcérées dont deux depuis fin mai 2016. Cinq autres sont dehors sous CJ dont quatre ont pu revenir en région parisienne. Nous ne savons pas ce qu'il en est du dernier inculpé, accusé d'avoir lancé le fumigène.

Les textes présentés ci-après ont été sélectionnés, non seulement pour tenter de limiter les répétitions entre eux, mais aussi dans la volonté porter une parole publique solidaire sur les actes incriminés et contre la répression qui s'en est suivie.

Les questions de défense juridique, auxquelles il faut bien s'atteler quand la répression s'abat sur nous, ne seront pas abordées ici bien qu'elles ne soient ni anodines ni neutres. Les discours publics ne devraient pas être le prolongement de la plaidoirie des avocats, mais la continuité des idées que l'on tient au quotidien. C'est cette optique qui a guidé les choix des textes de ce recueil : nous n'avons pas sélectionné les textes qui mettaient en avant le profil « respectable » de certain-e-s inculpé-e-s ou de leurs soutiens, ni ceux appuyant sur la présomption d'innocence et se focalisant sur la détention provisoire, même si on partage le fait qu'elle soit une peine particulièrement dure car l'on ne sait pas quand ni si l'on va sortir. Par ailleurs, si nous n'adhérons pas à la thèse policière de la tentative d'homicide, porter un discours dans la rue pour la réfuter nous semble moins intéressant que de nous solidariser des actes qui nous parlent,

quelle que soit la qualification juridique retenue. Coupable, condamné-e, innocent-e en attente de son jugement, peu nous importe. Il n'y a pas de bonnes « mesures de coercition ».

Les situations et les défenses des inculpé-es sont différentes, voire antinomiques. Certain-es ont parlé, se sont tu-es, regrettent, s'excusent, se sont reconnues, ont reconnu leur présence à la manif, ont nié tout, ont reconnu une partie et nié le reste.

Les possibles échanges entre les inculpé-es et entre leurs proches ont été freinés par la peur de voir les policiers construire une association de malfaiteurs ou une bande organisée. De plus, le versement au dossier d'une vidéo incriminante pour d'autres co-incipulé-es dans le but de se dédouaner, la publication dans la presse d'éléments du dossier favorables pour les un-es et défavorables pour les autres, le manque de concertation et le désir de faire sortir ses proches par tous les moyens, a rendu jusque-là impossible toute défense collective.

Sans passer à la trappe les actions de chacun-e, proche ou inculpé-e, ce recueil se veut une invitation à discuter cartes sur table, dans l'optique de ne pas s'enfoncer les un-es les autres, sans espoir d'une défense totalement collective, mais avec la volonté au moins de rendre publiques les informations et de ne pas répéter les erreurs passées. De porter une solidarité dépassant les tribunaux et leur mise en scène macabre, contre les notions d'innocence, de culpabilité et de justice. Parce que l'acte de l'incendie d'une voiture de flics nous parle, au-delà des stratégies de défense de ceux qui en sont accusés, qu'il s'inscrit dans un mouvement, celui contre la loi Travail, et plus largement celui de tou-te-s ceux qui luttent contre ce monde d'autorité, de flics et de barbelés.

*Paris, le 14 avril 2017
des complices,
au moins de l'envie de voir brûler
des voitures de flics...*



**RÉCITS
&
RÉPRESSION**



IMPERFECTURE DE PEAUX LISSES

ACABINET DU MÉFAIT

Arrêtez n°18031871

Vu l'alinéa 13 du 14e article de la constitution déclarant que « nous souhaitons une vie libérée de toute police »
Vu le traité 1312 attestant que tous les flics sont des bâtards
Vu la loi du 1er mai 2016 établissant « pas de bâtard sur nos trottoirs »
Vu le code de mon vélo
Vu la loi n°98791961 modifiée relative à l'état d'insurrection
Vu l'arrêté n°24363738 sur le tabassage nocturne

Vu le communiqué de presque du groupuscule d'ultra-droite Alliance, transmis par télécopie le 04/05/2016, annonçant la tenue d'un rassemblement « Stop à la haine anti-flic » place de la République à Paris le 18 mai 2016 ;

Considérant que les « flics » susnommés, connus de nos services comme policiers, gendarmes, CRS et porcs en armures, constituent un corps armé, hiérarchisé, lui-même infiltré par des minorités ultra violentes et extrêmement mobiles ;

Considérant qu'ils se sont régulièrement rendus coupables de violences dans et en marge des manifestations ; tirs de flashball ayant suscité des éborgnements, usage de grenades ayant perforé les chairs, matraquage, gazage, séquestrations, enlèvements, homicides volontaires ayant entraîné la mort ;

Considérant l'existence de la BAC ;

Considérant qu'au quotidien la mouvance policière est responsable de la mort, en moyenne, de 15 personnes par an, de 7 à 77 ans, de fouilles au faciès, de discriminations sexistes et racistes, d'humiliations régulières, de passages à tabac et du maintien des frontières physiques et mentales ;

Considérant que la police mène une guerre à la population visant à perpétuer un ordre que nous contestons et qu'elle ne se différencie d'une association de malfaiteurs que par l'étendue de son organisation, la légitimation structurelle de ses actes et l'impunité judiciaire qui en découle ;

Considérant que tout le monde déteste la police ;

Considérant que chaque policièr.e exerce cette fonction en toute connaissance de cause et peut désertier ;

Considérant que la police est une organisation internationale ayant commis des méfaits similaires sur l'ensemble des territoires où elle sévit, de la Grèce à Bergson, du Maghreb à Ferguson.

Considérant que la police par sa seule existence entrave l'expression d'une vie réellement libérée ;

Considérant que, à juste titre, tout le monde déteste la police ;

Considérant les notes rouges de nos services de renseignements confirmant que le groupe organisé Alliance rassemble les éléments les plus radicaux et incontrôlables de la mouvance policière qui réclament le renforcement de l'arsenal dont ils disposent revendiquant ainsi la perpétuation du permis de tuer déjà en vigueur ;

Considérant que d'autres groupuscules d'ultra-droite - comme la Ligue de Défense Juive - appellent à rejoindre la manifestation ;

Considérant que la place de la République sollicitée pour ce rassemblement est actuellement occupée par le mouvement Nuit Debout et les diverses formes d'opposition à la loi Travail et son vieux monde ;

Considérant qu'il est con et sidérant d'autant considérer ;

Vu la provocation

Arrête :

L'interdiction du rassemblement policier place de la République prévu le 18 mai 2016 à partir de 12 heures de l'après-midi

La mise en nasse des éventuels individus récalcitrants par les Insurgées de la ville de Paris soit l'encerclement sans sommation desdits sujets selon la technique « du sandwich au poulet »

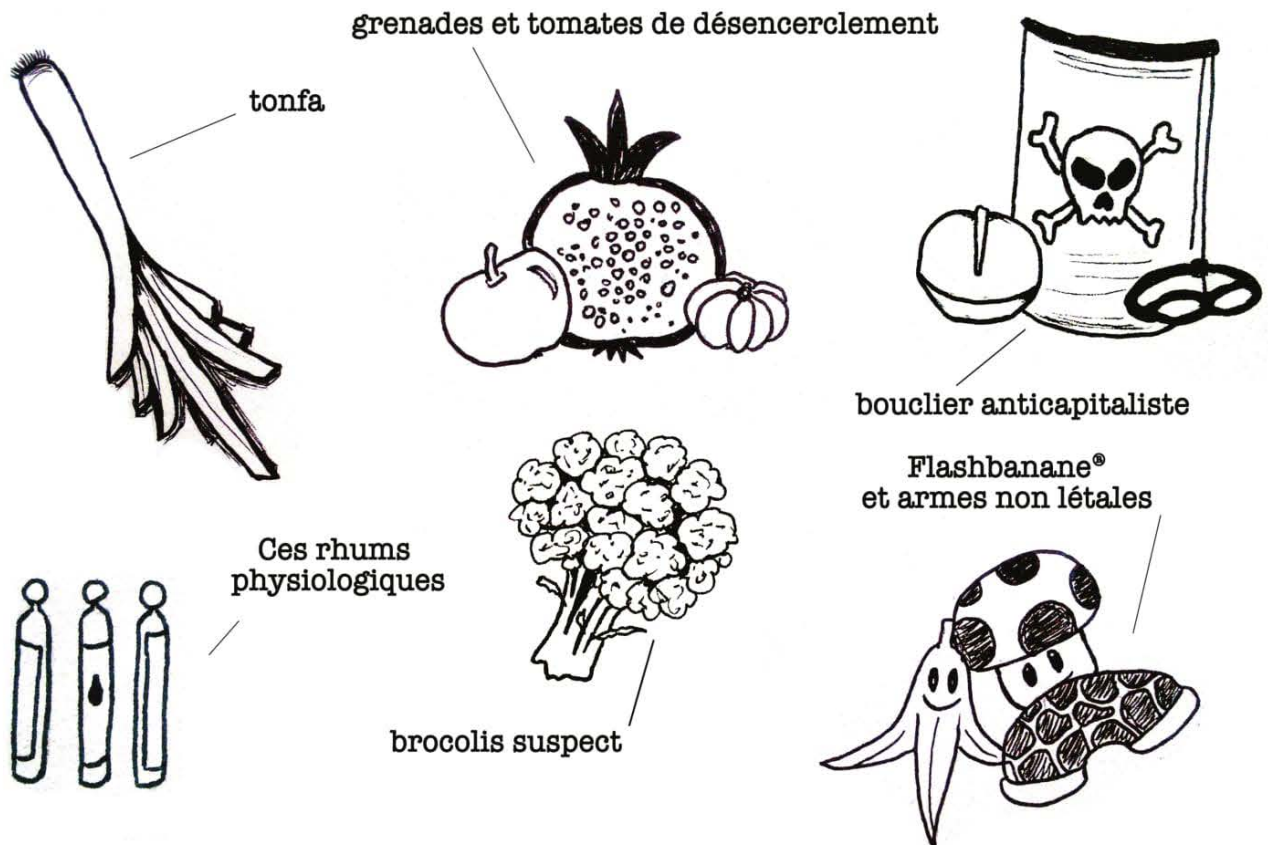
Fait à Paris, le 7 mai 2016,



Michel Padecadot

Bernard Gazeneuve

FICHE TECHNIQUE LA POLICE



RÉCIT D'UN 18 MAI DANS LES RUES DE PARIS, ENTRE GRÈVES, BLOCAGE ET MANIFS SAUVAGES.

*Le 18 mai 2015, on mobilisait devant le TGI de Bobigny
pour le rendu de décision de la Cour d'appel dans le jugement de la mort de Zyed et Bouna.
Le 18 mai 2016 c'est aussi le passage au sénat d'un texte contre les contrôles d'identité au faciès*

Le 18 mai 2016 c'est au final une interdiction de manifester signifiée au collectif Urgence Notre Police Assassine et que ce dernier apprend par les médias le matin même. C'est aussi une Place de la République transformée en camp retranché avec des barrières disposées tout autour du terre plein central et sur les trottoirs d'accès, sur chaque avenue entourant la place, et une nuée de gendarmes qui bloquent l'accès de tous côtés. C'est encore un rassemblement de quelques centaines de flics autour des bannières d'UNSA Police et d'Alliance, après que ces derniers aient refusé la présence de SGP Police et CGT Police, pour se concentrer sur le seul message de la «haine anti-flic» en-dehors de toute autre considération syndicale. Ça additionné à la présence du FN avec Marion-Maréchal Lepen, Gilbert Collard, l'image qui restera de cette mobilisation policière sera celle d'un pathétique caca nerveux d'Alliance.

Heureusement que la presse aide à faire passer la pilule, comme le Parisien qui titre «Mais si, les français vous aiment» avec une photo de CRS tassés dans leurs armures, derrière leurs boucliers. Sur la base d'un sondage de la boîte Odoxa (dont les présidents et directrice sont respectivement chroniqueurs de BFM et Itélé) qui fait dire à la population française ce que le Parisien a envie qu'elle dise : que les français sont massivement épris des flics et les soutiennent aveuglément dans un moment aussi difficile que l'État d'Urgence. Au passage, on notera que la statue de la République a été nettoyée de tous ses hommages pour la manif des flics alors qu'ils étaient restés en place tout au long des 50 jours d'occupation de Nuit Debout ; peut-être pour éviter qu'ils ne les piétinent à nouveau en accusant d'autres de les leur jeter à la tête.

11h : Contre-manifestation et manif sauvage

Mais revenons au déroulement de notre 18 mai : vers 11h30 des grappes de gentes tournent tout autour de la place, refoulées rue après rue par les gendarmes, avant de parvenir à s'approcher du contre-rassemblement au niveau de la Bourse du travail. Plusieurs checkpoints de fouilles des sacs séparent ceux qui arrivent des centaines qui entourent le café de la Place de la République. Gazage et bousculade ont achevé de repousser tout le monde sur l'entrée du Bld Magenta lorsqu'on arrive enfin à rejoindre les 300 à 500 personnes qui protestent là contre le rassemblement des flics.

Yeux rouges, slogans «la police déteste tout le monde» et son inverse «tout le monde déteste la police». Une nuée de caméras : la place n'est accessible qu'aux «cartes de presse et de police». La question est y-a-t-il aussi une carte de fachos ? Parce que visiblement ça passe aussi pour eux.

L'ambiance se tend quand les gendarmes doublent leurs effectifs autour de nous, et poussent hors de la place progressivement. Une issue reste pourtant grande ouverte : la rue Beaurepaire. Un appel à manifestation sauvage se repercute assez rapidement et l'emporte sur une partie de la foule hésitante. «Paris debout, soulève-toi !», la manifestation s'élance et se met à courir tandis qu'une manoeuvre de gendarmes mobiles s'opère sur la rue parallèle.

Ni une ni deux, 300 personnes débouchent sur le quai de Valmy, au long du canal St Martin, à contre-sens de la circulation. Une unité de CRS suit à une centaine de mètres en courant. Soudain, en sens inverse, tout le monde voit arriver une voiture de police, prise dans la circulation un peu avant le square Vuillemin. Pas difficile d'imaginer ce qui va arriver : en moins de deux, la voiture est prise à partie, vitre avant et arrière brisées, les flics dedans ne sortent pas malgré le fumigène introduit par la fenêtre arrière qui commence à enfumer l'habitacle. Un manifestant ouvre la portière et fait sortir la policière du côté passager, son collègue sort à l'avant et s'avance vers ceux qui attaquent la voiture et se prend une série de coups sur les bras avant de s'enfuir avec sa collègue. La voiture se consume, flambe et se répand jusque dans le caniveau où l'essence dessine une longue traînée de flammes.

Une demi-heure après extinction par les pompiers, il ne restera plus qu'une carcasse carbonisée. A deux pas, devant une rangée de cars de police, deux graphes recouvrent un «Fluctuat nec mergitur inscrit sur un mur d'immeuble» avec des scènes d'émeute sur fond de place de la République : vraiment superbe.

Pendant ce temps-là, la manifestation s'effiloche et perd progressivement la moitié de ses participant-es qui s'égrenent dans les rues perpendiculaires au fur et à mesure de la remontée au long des voix de gare de l'est jusqu'à Château Landon. Tout le monde se disperse là, la journée continue.

[Publié le 19 mai 2016 sur paris-luttes.info]



QUATRE PERSONNES ARRÊTÉES DANS L'AFFAIRE DE LA VOITURE BRULÉE

*Communiqué du Groupe de Défense Collective (Defcol)
au sujet de l'arrestation de quatre personnes pour l'affaire de la voiture brûlée.*

Quatre personnes ont été arrêtées et leurs domiciles perquisitionnés dans l'enquête sur la voiture de police incendiée lors de la manif du 18 mai. Ces quatre personnes ont été mises en examen samedi pour :

Tentative d'homicide volontaire

Violences volontaires en réunion sur personne dépositaire de l'autorité publique

Dégradations de bien publique en réunion

Participation à un attroupement armé

Le parquet a demandé leur placement en détention. A leur demande, les mis en examen ont obtenu un délai de quelques jours avant de passer devant le juge des libertés et de la détention (JLD). Mais (magie du droit) elles sont quand même passées devant le JLD qui les a incarcérées pour la durée de ce délai. Bref, elles sont en prison. Comme cela a été dit par un des avocats, les quatre manifestants ont été ciblés sur la base de leur seul fichage. Certains d'entre eux avaient reçu des arrêtés d'interdiction de manifester qui avaient

été annulés par le tribunal administratif le mardi matin. Le lien est évident et direct : il s'agit pour l'Etat de justifier ces arrêtés a posteriori par la garde-à-vue des personnes fichées.

Il s'agit évidemment d'une mesure d'intimidation générale qui concerne de nombreux manifestants. Par ailleurs, les flics ont annoncé par des fuites dans la presse de possibles arrestations et perquisitions supplémentaires dans cette affaire. Il est difficile de dire s'ils mettront ces menaces à exécution mais l'idée est que toute personne fichée est potentiellement une cible. Il s'agit évidemment d'une mesure d'intimidation générale qui concerne de nombreux manifestants.

Les motifs de la garde à vue (qui comprenaient aussi l'association de malfaiteurs) et des mises en examen sont de ce point de vue révélateurs : l'attroupement armé, la bande organisée, l'association de malfaiteurs sont des manières commodes pour criminaliser la manifestation. Comme on a pu aussi l'entendre dans la bouche des juges lors de certaines audiences, le simple fait d'être présent dans une manifestation devient une raison suffisante pour être incriminé.

L'association de malfaiteur a par exemple été utilisée dans l'affaire des dégradations à Rennes, avec une perquisition dans un local syndical et la mise en examen de vingt personnes. Le parquet avait demandé leur mise en détention. Ils sont sortis avec un contrôle judiciaire.

Enfin, la qualification des faits en « tentative d'homicide » est évidemment un motif sensationnaliste, destiné à frapper les esprits et à alimenter la propagande de la presse. Le même procédé a été utilisé à l'encontre d'un manifestant nantais lui aussi placé en détention provisoire.

Lors des perquisitions, le Parisien rapporte que des « tracts antifascistes » ont été saisis. Les flics tentent de faire passer la possession de ces objets pour des preuves de culpabilité.

La répression s'adresse au mouvement social dans son ensemble. Il est nécessaire de se montrer solidaires de toutes celles et tous ceux qui sont visés.

Defcol

[Publié le 23 mai 2016 sur paris-luttes.info]

UNE MANIFESTANTE PLACÉE EN DÉTENTION DANS L'AFFAIRE DE LA VOITURE DE POLICE BRULÉE

Communiqué du groupe de défense collective (Defcol) du samedi 4 juin.

Après la manifestation du jeudi 26 mai, une jeune femme trans, Kara, a été brutalement interpellée à quelques rues de la place de la Nation. Placée en garde à vue, elle a ensuite été conduite au palais de justice et mise en examen dans l'affaire de la voiture de police brûlée lors de la manifestation du 18 mai. Un communiqué du parquet, repris dans la presse, nous apprend qu'elle est accusée d'avoir jeté un poteau sur le pare-brise de la voiture.

Le 29 mai, le juge des libertés et de la détention incarcère Kara pour quatre jours, le temps pour celle-ci de préparer sa défense. Repassée jeudi 2 juin devant le JLD (juge des libertés et de la détention), Kara a été placée en détention provisoire.

Kara est de nationalité américaine. Elle a été présentée comme « un américain » par la presse et le parquet mais elle est trans et sa détention doit être adaptée à son cas. Elle doit aussi pouvoir avoir accès à son traitement hormonal.

Un article du parisien du jeudi 2 juin affirme que Kara a été repérée sur des « caméras de vidéo surveillance » grâce à sa « silhouette fine, bien particulière ». Comment peut-on prétendre identifier une personne masquée sur la base d'une simple « silhouette » ? Comme pour les autres personnes mises en examen dans cette affaire, ce sont des éléments particulièrement ténus qui conduisent des manifestants et des manifestantes à se retrouver en détention provisoire.

La répression s'adresse à toutes les personnes impliquées dans le mouvement social. La solidarité envers les personnes interpellées et mises en cause doit être totale.

Defcol

[Publié le 4 juin 2016 sur paris-luttes.info]

ARRESTATIONS CIBLÉES

Par le groupe de défense collective (DefCol), le jeudi 9 juin.

Hier, mercredi 8 juin, une manif se disperse dans le secteur Picpus après une action devant le meeting pro-loi travail du Parti socialiste à Cour Saint-Emilion. Une demi-heure après, dans le métro Nation, au moins cinq flics en civil se jettent sur une personne pour l'interpeller. Cette personne a juste eu le temps de crier un nom aux témoins avant de se faire emmener. A noter que nous ne savons pas à ce stade si les policiers ont interpellé quelqu'un qui était à la manifestation dispersée à Picpus où s'ils se sont trompés de cible, mais en tout cas ils pensaient, d'après les témoins, s'en prendre à un manifestant.

Aujourd'hui, la presse nous apprend que cette personne est considérée par la police comme « le sixième suspect » dans l'enquête sur la voiture de police incendiée le 18 mai.

Le jour de la manifestation du jeudi 26 mai, une jeune femme trans, Kara, était interpellée à quelques rues de la place de la Nation, alors qu'elle avait quitté la manifestation depuis quelques dizaines de minutes déjà. Voici comment un témoin décrit la scène : « Elle marchait tranquillement dans la rue quand des policiers en civil l'ont violemment attrapée, la ceinturant à la gorge, l'ont jeté par terre et écrasé le visage au sol. Elle est menottée, elle part escortée à bord d'une voiture. »

Kara a été mise en examen dans l'affaire de la voiture de police et est actuellement incarcérée.

La police procède à des arrestations ciblées. Des personnes, que les policiers pensent avoir reconnues sur des photos ou vidéos, font face à des accusations très lourdes et se retrouvent, pour certaines, en détention. Il faut avoir conscience du fait que la pression sur cette affaire est telle qu'un simple soupçon lié au fichage ou une similitude très vague sur une photo lointaine peut conduire à une arrestation. Pour la répression, peu importe que les personnes mises en causes aujourd'hui soient innocentées demain, puisqu'elles auront été arrêtées et jetées en prison le temps du mouvement et que la peur aura joué son rôle.

Il est essentiel de noter que ces deux interpellations n'ont pas eu lieu dans les manif mais aux abords de celles-ci, quand les personnes sont isolées où en compagnie de peu de monde, et alors que les actions et manifestations sont finies depuis un certain temps déjà.

Defcol

[Publié le 10 juin 2016 sur paris-luttes.info]

ARRESTATION BRUTALE D'UN AMI CE MATIN

Arrestation musclée et ciblée d'un camarade ce matin à Villejuif... Une arrestation qui pourrait être suivie par d'autres... Soyons vigilants et solidaires !

Ce midi mercredi 28, à 12h10, une équipe de cinq flics en civil ont arrêté et menotté notre ami.

Nous venions de sortir de notre nouvelle maison, à Villejuif, quand cinq keufs en civil se sont précipités vers nous, ont sorti leur brassard, ont plaqué contre le mur qui entoure notre habitation, cet ami, ainsi qu'un autre.

Ils ont donc menotté la personne qui les intéressait, ont demandé à notre autre pote ainsi qu'à moi nos papiers d'identité, les ont pris en photo et ont procédé à une vérification.

Choqués de cette arrestation violente et sans motif apparent, nous avons tenté de leur demander des explications, mais ils nous ont rétorqué qu'ils étaient de la police judiciaire, qu'il y avait une enquête, et «qu'ils savaient très bien ce qu'ils faisaient».

Il nous ont dit qu'ils le cherchaient : ils l'attendaient.

Ils ont hésité sur notre autre ami, ont tenté de le prendre en photo, puis ont décidé de ne pas l'embarquer.

Pour le moment, tout ce que l'on sait, c'est qu'ils l'ont emmené dans une voiture avec gyrophare en direction d'un comico à Paris.

Nous craignons à présent une perquisition, et d'autres arrestations tout aussi violentes.

Nous pensons qu'il y a un rapport avec le mouvement social, et que ceci pourrait être le début d'une nouvelle vague d'arrestations.

*Des militant.e.s déterminé.e.s contre la loi Travail et tout son sale monde
[Publié le 28 septembre 2016 sur paris-luttes.info]*

ARRESTATION À MONTREUIL

Ce matin mardi 7 février vers 9h des flics de la 2e DPJ Groupe criminel n°2 du 26 rue Louis Blanc Paris 10e sont venus perquisitionner une maison occupée au 139 avenue du Président Salvador Allende à Montreuil.

Ils venaient chercher un des habitant-e-s qu'ils ont emmené en garde-à-vue. Ils ont aussi embarqué un ordinateur, un disque dur, tous les téléphones portables et sûrement divers autres objets. Les autres personnes sur place ont subi un contrôle d'identité à l'oral.

Pour le moment nous n'avons pas plus d'informations sur le type de procédure et sur ce qui est reproché au copain, excepté le terme d'«attroupement armé» qui a été entendu dans une discussion entre flics, sans certitude qu'il s'agisse d'un des chefs d'inculpation. Nous tiendrons au courant afin de ne pas laisser cette nouvelle attaque répressive sans réponse.

Liberté pour tou-te-s !

[Publié le 7 février 2017 sur indymédia nantes]

INCARCÉRATION SUITE À L'ARRESTATION À MONTREUIL

Suite à la perquisition d'hier matin, mardi 7 février, dans une maison occupée à Montreuil, le copain arrêté est passé cet après-midi devant une juge d'instruction du TGI de Paris. Celle-ci a décidé son placement en détention provisoire, dans le cadre de l'affaire de la voiture de flics brûlée le 18 mai dernier à Paris.

Ce jour là, en plein mouvement contre la loi «travail», elle avait croisé la route d'une manif sauvage en réaction à un rassemblement de flics venus pleurnicher sur la haine dont ils font l'objet.

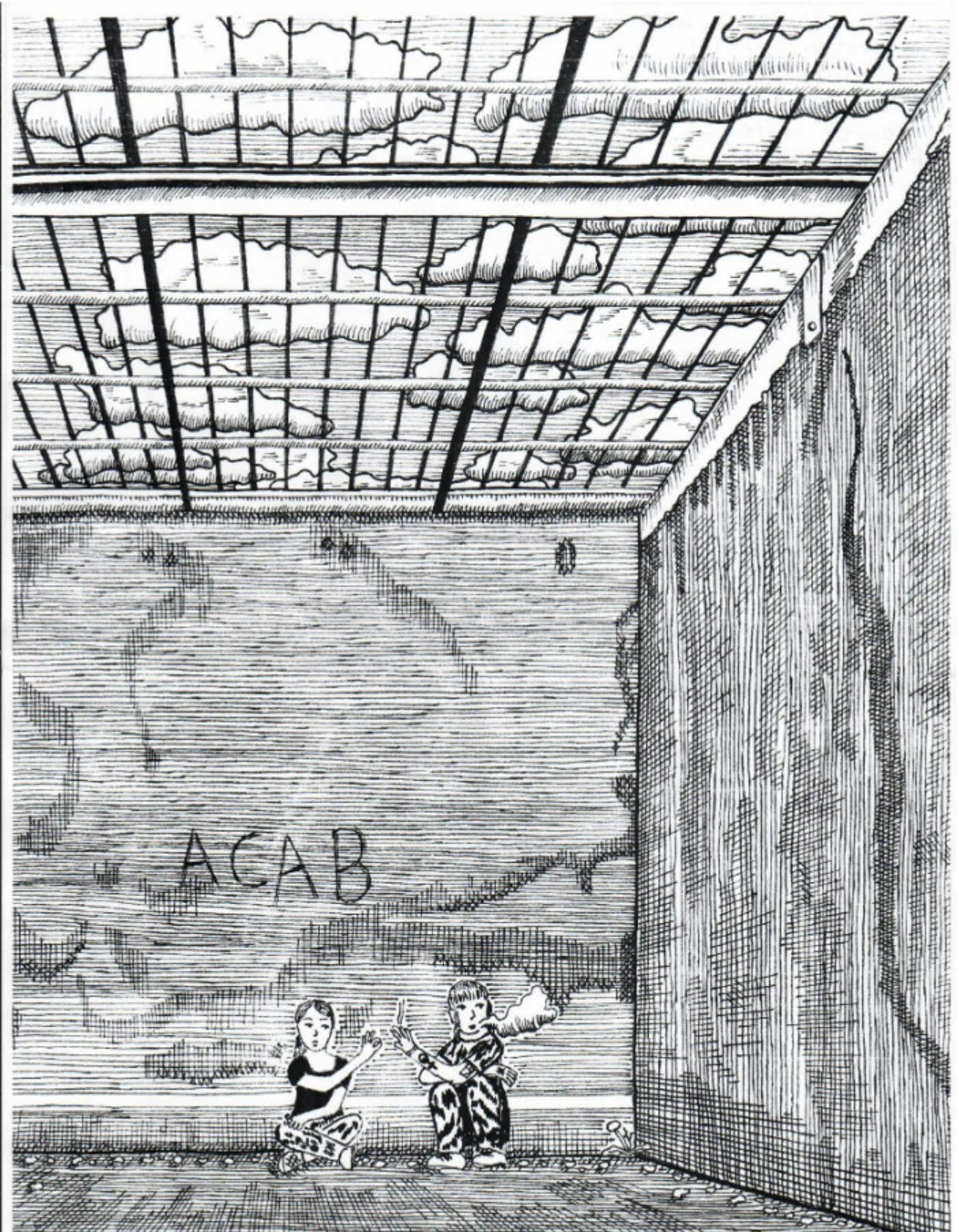
A notre connaissance sept autres personnes ont déjà été mises en examen dans le cadre de cette affaire, dont trois qui sont en prison et deux ou trois autres qui sont sous contrôle judiciaire loin de la région parisienne. Neuf mois plus tard les flics continuent donc de ratisser...

Il paraît nécessaire de rester attentif-ve-s et de continuer à faire sortir les infos.

Exprimons notre solidarité envers celles et ceux accusé-e-s d'un acte dont on est beaucoup à s'être réjoui-e-s. En cette période de toute puissance policière (Etat d'urgence, assassinats, viol...), chaque coup porté contre les larbins de l'Etat fait reculer la peur et la résignation.

Qu'illes soient coupables ou innocent-e-s, ne laissons pas les inculpé-e-s seul-e-s face à la répression, en continuant de lutter contre ce monde qui nous étouffe.

[Publié le jeudi 9 février 2017 sur indymedia Nantes]



[Fleury-Mérogis, septembre 2016]

**TRACTS, TEXTES,
&
AFFICHES**

SANS «OUI, MAIS...»

« Des saloperies de voitures de flics, il en crame depuis des décennies. Et il en cramera encore. C'est ainsi et c'est tant mieux. Pour ma part, j'espère qu'une bonne âme voudra bien se décider à me saccager, à me caillasser, à me caraméliser le moteur, à me désosser et me revendre en pièces détachées, à me faire flamber, à m'épargner le terrible poids d'autres arrestations... »

Anti-terrorisme : la dépanneuse [de police] raconte !, Indy Nantes, 25 novembre 2008

Face à la révolte qui s'empare régulièrement des rues depuis plus de deux mois, un vent mauvais d'arrestations et de lynchage médiatique est en train de souffler un peu plus fort pour tenter de calmer les incontrôlables de la contestation. La figure-repoussoir du moment, construite avec délice par les gestionnaires de l'ordre et alimentée à foison par les pompiers sociaux, est bien sûr celle du fameux «casseur». Une figure mythique parfois redécoupée selon le contexte policier local en «anarchistes», «autonomes», «antifascistes», «ultra-gauchistes», «anarcho-autonomes», voire même ce bon vieux «anarcho-libertaires» qu'on croyait disparu depuis le CPE.

Interpellations d'avant-manifs, interdictions administratives, enquêtes express, perquisitions, contrôles judiciaires et incarcérations préventives ont ainsi déboulé à Nantes, Caen, Lyon, Rennes ou Paris pour enrichir une tambouille répressive déjà lourdingue lorsqu'elle se composait de notes blanches et d'instructions judiciaires, mais qui est devenue carrément indigeste depuis que l'Etat l'a agrémentée de mises en examen pour «*association de malfaiteurs*» (Rennes) et autres «*tentative d'homicide volontaire*» (Nantes, Paris). Si cela n'a rien d'étonnant dans une période où état d'urgence, guerre, contrôle et serrage de vis généralisés sont plus que jamais à l'ordre du jour, on peut néanmoins constater que ce n'est pas la peur du ridicule qui a étouffé journaux et crapules politiques de tous bords ces derniers jours : «Daech de l'intérieur», «terroristes», «barbares» et «fascistes» ne sont que quelques uns des noms d'oiseaux qui ont volé derrière les micros pour défendre les familles des vitrines et un tas de ferraille bleu-blanc-rouge opportunément caramélisé.

Avec de tels tours de passe-passe linguistiques, on peut se demander comment le pouvoir qualifiera ses assassinats permanents de migrants aux frontières de la Méditerranée, ses bombardements «anti-terroristes» de villes entières en Syrie, ou tout simplement son empoisonnement nucléaire et industriel durables de la planète et de ses habitants. Le négligeable prix à payer pour le maintien de

l'ordre des paradis de la démocratie marchande ? L'inévitable conséquence d'un monde régi par l'Etat et le capitalisme ?

Et puisqu'on en est aux mots et à leur sens vidé par le pouvoir afin de contenir et d'isoler une partie des révoltés de l'ensemble de la conflictualité sociale, disons les choses clairement : si la balayette d'un manifestant contre un CRS tentant de jouer au héros peut magiquement se transformer en une «tentative de meurtre» sous la plume d'un larbin de l'autorité, il y a fort à parier que le dictionnaire ne sera d'aucune utilité à ce dernier lorsqu'un sbire subira un accident du travail définitif, comme ce fut par exemple le cas lors d'une manifestation de chômeurs à Feriana (Kasserine, Tunisie) le 20 janvier dernier.

Face au chœur assourdissant des porte-parole de la domination, le fameux *Tout le monde déteste la police !*, un des slogans le plus chanté, gueulé, clamé et scandé ces derniers temps par des dizaines de milliers de personnes à travers tout le pays, semble désormais avoir un peu de plomb dans l'aile.

Non non, pas du flash ball dans la tronche ou de la grenade de désencerclement dans les pattes comme il en pleut dru à chaque manif, juste un peu de plomb. De ce petit plomb calibre 12, modèle *Fini la récré*, qui frappe en vol tout élan *potentiellement* subversif, tout battement d'ailes qui sort du dressage scolaire, de l'exploitation salariée ou de l'abrutissement sur écran. Ces mêmes ailes qui ont (re)donné à beaucoup le goût d'aller explorer l'inconnu au-delà de l'horizon d'un terne présent ; celles dont la matière est faite de rages brûlantes, de rêves de destruction, et d'un absolu sans dirigeants ni dirigés ; celles, qui sait ?, d'un monde complètement différent, c'est-à-dire d'un monde *notamment* débarrassé de toute police. Car qu'on le veuille ou non, qu'on le trouve trop réducteur, démagogique, voire carrément contre-révolutionnaire comme l'éditeur du Comité Invisible, le slogan *Tout le monde déteste la police !* était parvenu ces derniers temps à reléguer au second plan non seulement toute amélioration de la loi travail, mais aussi son prédécesseur en la matière, le très descriptif *Flics, porcs, assassins !* présent depuis l'assassinat d'Alexis à Athènes en décembre

2008, sans même parler de son populaire ancêtre qui filait déjà la métaphore animalière sans chichis inutiles : *Mort aux vaches* ! Certes, les attaques de vitrines commerçantes, les pillages de Franprix ou de Go Sport, les barricades enflammées, les comicos, mairies, banques et locaux du PS transpercés, les gares saccagées ou envahies, tous ces rails de trams, ces carrefours et ces rocades bloquées ont également et largement exprimé une colère qui a su dépasser les rituels affrontements avec la police, tout en ouvrant un espace hétérogène et autrement plus riche en possibilités. Pourtant, c'est l'incendie à Paris le 18 mai d'une voiture de flics lors d'une manif sauvage, non loin d'un rassemblement de syndicalistes pas rôtis et pas contents, qui a relancé l'hallali contre les «méchants casseurs» le temps d'un week-end.

Du plomb dans l'aile disait-on, parce qu'en se transformant de sentiment en action, de détestation en attaque, d'incantation qui rassure en réalité qui peut faire mal (des deux côtés), le fameux slogan chanté sur tous les tons a pris la cruelle dimension de l'existant et de sa machine à punir : celle de la guerre sociale. Que les deux flics aient pu ressortir de leur caisse fumante sans être incités à y rester, y compris le porte-flingue recalé au concours de gardien de la paix, n'est ici pas la question. *Tout le monde* ne déteste certainement pas la police, mais

c'est en tout cas à *chacun* qu'il revient de décider quand, et surtout *comment* exprimer concrètement cette rage de la manière qu'il estimera la plus adéquate. La manifestation sauvage qui est partie des abords de la place de la République où se déroulait le rassemblement de syndicats de poulets, n'a eu besoin d'aucune assemblée ou commission pour s'élancer, tout comme les précédentes qui s'en étaient prises à des Jaguars, des Autolib, ou (déjà) des voitures de flics. Si les mots ont encore du sens, conspuer violemment le parti au pouvoir dans la rue peut aussi avoir pour conséquence que des mains inconnues s'en prennent à ses locaux. Que ce soit avec du fumier, des marteaux, de la peinture, une meuleuse... ou douze balles. Si les mots ont encore du sens, conspuer violemment la police dans la rue peut aussi avoir pour conséquence que des mains anonymes lui lancent des pierres, des mortiers, de la peinture... ou jettent un fumi dans la lunette arrière d'un de ses véhicules en fonction.

Dans ce mouvement qui peine à trouver des perspectives autonomes loin des syndicats et des politiciens autoritaires de service, le fait qu'idée et action puissent parfois encore aller de pair n'est pas la moindre des réjouissances. Comme l'écrivaient en décembre dernier des compagnons juste après l'attaque explosive contre une école de police à Brescia (Italie) : «*Si faire d'eux L'Ennemi serait une*



idiotie, justifier leur travail serait une aberration. Après les morts sous leurs bottes, après les tabassages dans les commissariats, après les charges dans les rues, après d'infinis abus de pouvoir quotidiens qui les rendent toujours plus arrogants, forts de leur impunité, un grondement de révolte dans les ténèbres de la résignation est le minimum qui puisse arriver. Il y a des rages, il y a des émotions impossibles à exprimer avec une pétition (et au diable partis et syndicats, prêtres et militants).» Certes, les chiens qui protègent les maîtres et participent au rapport social de domination ne peuvent à eux-seuls incarner l'ennemi, mais ils sont en tout cas un obstacle évident pour quiconque souhaite s'aventurer sur les chemins de la démolition passionnée comme sur ceux d'une liberté sans mesure. A ce titre, prendre ses propres idées au sérieux contre le plus froid des monstres froids qui prétend en outre au monopole de la violence, et en tirer les conséquences pratiques, est un premier pas nécessaire.

Depuis plus de deux mois, le minimum syndical du *Tout le monde déteste la police !* avait réussi à ouvrir une brèche entre l'ahurissant *J'ai embrassé un flic* et l'étouffant *Je suis Charlie* d'un état d'urgence prolongé indéfiniment. Ce soir, 24 mai 2016, un jeune manifestant nantais croupit depuis près de 10 jours en taule, accusé de «tentative de meurtre» contre un commandant de police lors d'une émeute. Ce soir, 24 mai 2016, la détention provisoire vient d'être prolongée par un laquais en toge pour l'un des quatre manifestants parisiens accusé à son tour de «tentative de meurtre» suite à la voiture cramée le 18 mai à Paris (les 3 autres restent mis en examen sous contrôle judiciaire). Peu importe qu'ils soient «coupables» ou «innocents», car nous laissons volontiers ces catégories aux charognards du code pénal et à tous leurs amis citoyens-flics. Peu importe qu'il s'agisse de révolutionnaires certifiés ou de lycéens anonymes, car c'est avant tout les actes dont ils sont accusés que chacun est invité à défendre solidairement. Des actes clairs, et sans «oui, mais...».

C'est au son du clairon que le terrorisme d'Etat est en train de battre son rappel à l'ordre, en utilisant cette attaque incendiaire ou les blocages en cours pour tenter d'effrayer et de favoriser un retour à la normalité. Celle où les matraques syndicales et où les tirs policiers ne rencontreraient pas de réponse contondante, celle où la circulation des flux de marchandises (humaine ou pas) ne serait pas interrompue, celle où l'exploitation ne serait pas réduite en lambeaux, celle d'une démocratie de guerre qui ne serait pas sapée, celle des technologies de l'enfermement et du contrôle qui ne seraient pas sabotées, celle basée sur notre peur et sur notre résignation. Parce qu'au fond, la matraque et son acceptation est ce qui garantit les rapports sociaux.

A chacun de prouver le contraire.
Liberté pour toutes et tous !

*Des anarchistes
Paris, 24 mai 2016*

[Publié sur cettesemaine.info le 24 mai 2016]

**Parce qu'elle n'existe
que pour défendre les intérêts des riches
et des puissants,**

**Parce qu'elle vient réprimer toute envie de révolte contre
ce monde qui nous veut docile et soumis à l'exploitation,**

**Parce que chaque jour, dans les quartiers,
aux frontières ou en manif, elle humilie, blesse et tue,**

TOUT LE MONDE DETESTE LA POLICE

Rien d'étonnant alors que les flics soient régulièrement attaqués. Qu'ils soient insultés, peinturlurés, caillassés, ou que leurs voitures partent en fumée, tant mieux ! Même si ces gestes semblent dérisoires face à la violence de ce système, ils redonnent de la force et du courage.

De Villiers Le Bel en 2007 à l'incendie de la voiture de flics Quai de Valmy le 13 mai 2016, la stratégie de l'État est la même : isoler des gestes et des individus pour que personne ne puisse s'y reconnaître, puis condamner fermement dans l'indifférence générale.

Ne nous laissons pas diviser. Ces gestes de révolte sont les nôtres. Soyons solidaires des actes, comme des personnes poursuivies, qu'elles soient coupables ou innocentes.

**Et que continue de vivre la rage dans nos luttes,
dans les quartiers et partout où l'État
veut nous écraser !**



WEEK-END DE SOLIDARITÉ AVEC LES PRISONNIER-E-S DE LA GUERRE SOCIALE

**COMMENT AFFIRMER UNE SOLIDARITÉ, Y COMPRIS FACE À LA RÉPRESSION,
AVEC DES ACTES DE RÉVOLTE PARTAGÉS ?**

En ces temps de guerre et de serrage de vis généralisé, les conditions de vie insupportables qui nous sont imposées reposent sur la peur. Peur de perdre son boulot et de ne pas arriver à boucler les fins de mois, peur de la police, peur de la prison. Un sentiment encore renforcé par un état d'urgence prolongé indéfiniment et par l'enfermement de toujours plus de récalcitrantEs et pour toujours plus longtemps. Il y a pourtant tellement de raisons de se révolter contre ce monde de fric et de flics, qu'il n'y a rien d'étonnant à ce que nombre d'individus ne se résignent pas et continuent d'agir envers et contre tout, à quelques-unEs ou à plusieurs, de jour comme de nuit. Car la guerre sociale ne connaît pas de trêve contre l'ordre mortifère de l'Etat et du Capital : attaques de frontières, mutineries en taule, évasions de centres de rétention, sabotages de projets d'aéroport ou de THT, saccages d'écoles, incendies d'engins de chantier ou de câbles des flux de transport et d'information, destructions de permanences électorales ou émeutes suite à un enième assassinat policier, débrouilles quotidiennes pour tenter d'échapper à l'esclavage salarié... voilà un peu du désordre quotidien qui se passe volontiers de loi –divine ou terrestre– pour se manifester en toute liberté.

Ces derniers mois dans différentes villes, y compris lors de déambulations sauvages en dehors des partis et des syndicats, nous sommes nombreux/ses à nous être réjouiEs de la multiplication d'actes offensifs dans la rue. Des affrontements avec les chiens de garde de l'Etat et de la propriété jusqu'à la destruction incendiaire de leur outil de travail, des vitres brisées de commerces jusqu'au pillage occasionnel de leur contenu, de l'incendie de Porsches ou d'Autolib aux blocages de lycées, des rares) attaques de journaflics jusqu'au débordement des services d'ordre syndicaux, tout cela est venu bousculer l'arrogance des puissants. Dans toutes les formes de lutte, –qui ne se limitent pas au "mouvement social" en cours–, l'auto-organisation et l'action directe sont indispensables pour rompre avec la pacification par la marchandise et avec le terrorisme d'Etat. Car prétendre qu'il est inconcevable que des individus s'opposent directement à l'ordre existant, cela revient à dire à demi-mot qu'il n'y a tout simplement pas de révolte sociale possible.

Si toutes ces attaques nous ont réchauffé le cœur et qu'une dizaine de personnes sont toujours incarcérées, notamment en préventive suite à l'incendie d'une voiture de police en mai dernier à Paris, il s'agit donc de continuer à défendre publiquement les actes et leurs mille et unes bonnes raisons, mais aussi de poursuivre les hostilités comme forme de solidarité active. Peu nous importe que les accuséEs soient coupablEs ou innocentEs, nous laissons volontiers ces catégories aux charognes en toge et à leurs souteneurs.

Dans ou hors des manifestations, tentons de faire de la solidarité une force en refusant de fermer nos gueules et de se poser en victimes, en cherchant à briser l'isolement recherché par le pouvoir, et à ouvrir un espace de cohérence entre les idées et les actes de révolte...

POUR ALIMENTER LE DÉBAT EN VUE DE LA DESTRUCTION DE TOUTES LES PRISONS ET DU MONDE QUI LES GÉNÈRE
ET EN A BESOIN, BIENVENUE AU WEEK-END DE SOLIDARITÉ AVEC LES PRISONNIÈRES DE LA GUERRE SOCIALE !

SAMEDI 29 OCTOBRE

13H Discussion. Flics, juges, médias, syndicats, tous participent à l'écrasement des révoltes. Pourtant, tous ne font pas l'objet de la même critique ni de la même hostilité. Face à tout ça, on se laisse souvent acculer à une réaction de défense balisée par le pouvoir lui-même. Comment sortir de l'impasse répression/anti-répression ?

16H Discussion. Qu'est-ce que la solidarité, et comment en faire une partie intégrante de nos luttes ?

SAMEDI 29 OCTOBRE

**21H CONCERT
EN SOUTIEN À LA CAISSE KALIMERO**

**BINAMÉ
(anarcho free punk)**

**CERNA
(hip hop rap)**

**LA MARMITE
(electro punk)**

Open-mic

DIMANCHE 30 OCTOBRE

15H Discussion. Comment être là où on ne nous attend pas face aux multiples formes et rouages du contrôle social et de l'enfermement ?

A l'exception du bar, tout le reste (du repas du samedi soir à l'infokiosque) sera à prix libre au cours de ce week-end, et l'ensemble de l'argent récolté ira à la caisse de solidarité Kalimero, c'est-à-dire à des mandats pour les prisonnierEs.



A La Parole Errante, 9 rue François Debergue - Montreuil (M° Croix de Chavaux)

C'EST PAS FINI !

Au printemps dernier, le projet de «loi travail» a été une goutte d'eau qui a fait déborder le ras-le-bol accumulé. Beaucoup ont saisi cette occasion pour exprimer leur rage durant des mois, en attaquant les flics, leurs bagnoles et des commissariats, en pillant des supermarchés, en détruisant panneaux de pubs et autolib, en s'en prenant aux banques, aux pôles-emploi, aux agences d'intérim, d'assurance, immobilières etc.. Autant d'actes offensifs contre une partie de ce qui nous pourrit la vie au quotidien : des rouages du travail aux représentants de la loi, des institutions à la marchandise ...

Cette révolte venue heureusement perturber la grisaille routinière et la lourdeur d'un interminable état d'urgence ne peut que parler au coeur de celles et ceux qui veulent en finir avec un monde reposant sur l'exploitation et la domination de tout et tout-e-s.

En face, l'État et ses souteneurs (partis, syndicats, médias etc.) cherchent à tout prix à faire rentrer tout le monde dans le rang, avec la carotte de quelques miettes et le bâton de la répression. Les militaires continuent de quadriller les frontières et l'ensemble du territoire, les chiens de garde ont de plus en plus d'armes et de carte blanche pour se lâcher, blesser, tuer. Et la Justice continue à faire tomber les condamnations sur les indésirables et autres ennemi-e-s de l'ordre en place. On retrouve bien là le deal de la démocratie : le durcissement de la survie pour le plus grand nombre en échange de quelques droits, la supposée protection de «papa Etat» à condition de remettre notre liberté entre les sales pattes de ses agents. Accepter sans broncher de nous laisser administrer et diriger, plus ou moins volontairement mais toujours sous la menace de la punition.

Pourtant, ni l'insoumission ni les désordres n'ont attendu la «Loi travaille !» pour s'exprimer et ils ne s'arrêtent pas avec son passage en force. Les hostilités se poursuivent contre la pacification sociale que tentent de nous imposer tous les défenseurs de ce système, c'est-à-dire contre la guerre permanente qu'ils livrent à coups de fric et d'autorité. Des révoltes ont lieu contre les frontières, des mutineries secouent différentes taules, les flics se prennent dans la gueule un peu de la violence qu'ils exercent au quotidien, des luttes font obstacle au rouleau dévastateur capitaliste et divers sabotages attaquent régulièrement la mécanique de l'oppression. Cette guerre sociale prend de multiples formes, individuelles et collectives, mais se mène en tout cas directement, et certainement pas dans les urnes ou par les instruments du Pouvoir qui n'existent que pour le servir. Ce n'est qu'en agissant par nous-mêmes, en nous auto-organisant, en étant incontrôlables et en rejetant les promesses des puissants que s'ouvrent des possibilités de creuser de réelles brèches dans leur sale paix de caserne et de reprendre notre vie en main.

La solidarité est aussi une de nos armes dans ce combat. Elle permet de faire des liens entre des gestes et des idées subversifs, entre des individus qui luttent où qu'ils soient, en continuant de défendre en mot et en acte l'attaque nécessaire de ce monde mortifère.

Parmi les dizaines de milliers de personnes emprisonnées dans les geôles de l'État français, et celles aux prises avec la justice, 7 sont en attente de procès, accusées d'avoir participé à l'incendie d'une bagnole de flics au moment du rassemblement «contre la haine de la police» le 18 mai à Paris. Et le 19 janvier un compagnon anarchiste vient de prendre 10 mois ferme de taule pour des bris de vitres de la Chambre du Commerce et de l'Industrie, le saccage d'un Pôle Emploi, d'un Franprix et d'un concessionnaire Jaguar lors d'une manif sauvage à Paris le soir du 14 avril 2016. Des exemples parmi d'autres d'actes de révolte dans lesquels nous nous reconnaissons, sans avoir besoin d'en identifier les auteurs

Contre l'écrasement et pour un monde débarrassé
de l'autorité,
détruisons ce qui nous détruit !

[Distribué à Bagnolet-Montreuil, le 21 janvier 2017]

IMAGES & DÉFENSE

POUR COUPER COURT AUX RUMEURS DANS L'AFFAIRE DE LA VOITURE BRÛLÉE

Au vu de certaines pratiques en cours dans l'affaire de la voiture de police, Defcol a décidé de ne plus participer au comité du 18 mai. Compte tenu des nombreuses rumeurs qui courent et du risque de voir les faits déformés, nous avons pris la décision d'expliquer pourquoi.

Nous avons appris il y a peu qu'une vidéo de la manifestation du 18 mai a été donnée à la justice par le cabinet de maître Thierry Levy, l'avocat de deux mis en examen, au motif qu'elle aiderait à disculper un de ses clients (sans que l'on sache si celui-ci a donné son accord à cette initiative). Sur cette vidéo, qui n'avait pas été diffusée jusqu'alors et n'était pas entre les mains des flics, la police a identifié au moins trois personnes : un des mis en examen dont l'avocat a fourni la vidéo, une personne qui était déjà mise en examen dans cette affaire et une troisième personne qui a été interpellée et mise en examen peu de temps après que la vidéo figure au dossier. Il s'agit d'une septième personne mise en examen dans cette affaire.

Une instruction est toujours en cours. Les chefs d'accusation sont lourds (notamment « tentative d'homicide volontaire sur personne dépositaire de l'autorité publique ») et la police recherche encore, entre autres, la personne qui aurait lancé le fumigène. Vu l'ampleur de l'appareil répressif déployé dans le mouvement contre la loi travail et plus particulièrement sur cette affaire, donner cette vidéo aux flics, c'était s'exposer à des conséquences qui risquent bien d'être gravissimes.

Précisons qu'un autre avocat a eu connaissance de cette vidéo et a souligné qu'elle est dangereuse pour la défense. En effet, tout document qui apporte des éléments, même en apparence insignifiants, sur les mis en examen ou d'autres personnes peut être utilisé par la police, mettre la défense en danger et conduire à de nouvelles arrestations.

Cet acte, déjà grave en soi, met aussi en échec toute possibilité de défense commune. En effet, la défense et les proches des personnes déjà concernées — dont l'une est reconnaissable dans la vidéo — n'ont même pas été informés.

Lorsque le problème a été soulevé, l'hypothèse d'un changement d'avocat a été écartée et, à notre connaissance, l'avocat en question n'a pas été viré et représente toujours deux mis en examen. On nous a fait comprendre, ainsi qu'à d'autres, qu'il fallait se taire et accepter plutôt que réagir et dénoncer le problème. Ce qui aurait pu être une erreur devient un procédé dégueulasse. Nous considérons que c'est un choix dangereux et individualiste, irrespectueux des mis en examen actuels et à venir, et en contradiction totale avec une volonté de défense collective. Ce n'est pas la première fois que des menaces plus ou moins voilées ont été exercées dans le cadre de cette affaire.

Defcol considère que les conséquences de ces pratiques et ce désaccord politique, ainsi que la manière dont cela a été géré, ont démontré une fois pour toutes l'échec du comité du 18 mai à organiser une défense collective des mis en examen dans l'affaire de la voiture de flics brûlée. En plus du désaccord fondamental sur les méthodes de la défense, la confiance, essentielle à toute possibilité de fonctionnement commun a été rompue. Aucune collaboration n'est envisageable sur ces bases et dans ce climat délétère.

Aujourd'hui, Defcol ne peut donc que dénoncer ces pratiques dangereuses et prendre acte de cet échec en ne participant plus à un comité qui n'a plus lieu d'être. Nous continuerons à rassembler les bonnes volontés pour contribuer à une défense collective des mis en examen qui souhaitent poursuivre dans cette perspective.

Defcol

[Publié le 28 novembre 2016 sur paris-luttes.info]

CONVOQUÉ PAR LES FLICS, M'Y RENDRE, ILS PEUVENT TOUJOURS ATTENDRE !

Ayant été l'heureux destinataire d'une convocation du Commandant de Police Corinne Bouchend'homme (une grande lignée de « bouchers d'hommes »?) et sur requête de la juge d'instruction Berthezene chargée de l'affaire de la voiture de flics brûlée à Paris le 18 mai, je souhaite apporter quelques réflexions sur mon refus de m'y rendre.

Tandis que huit personnes se trouvent d'ores et déjà inculpées dans le cadre de cette instruction, dont quatre actuellement en prison, on est quelques un.e.s à avoir reçu, ces dernières semaines, une convocation au comico de Louis Blanc dans le 10e arrondissement, en tant que « témoin ». Ils nous invitent à collaborer avec la Justice, dont le rôle abject, s'il fallait le rappeler, est d'enfermer, isoler, punir et soumettre, de faire régner l'ordre par la peur.

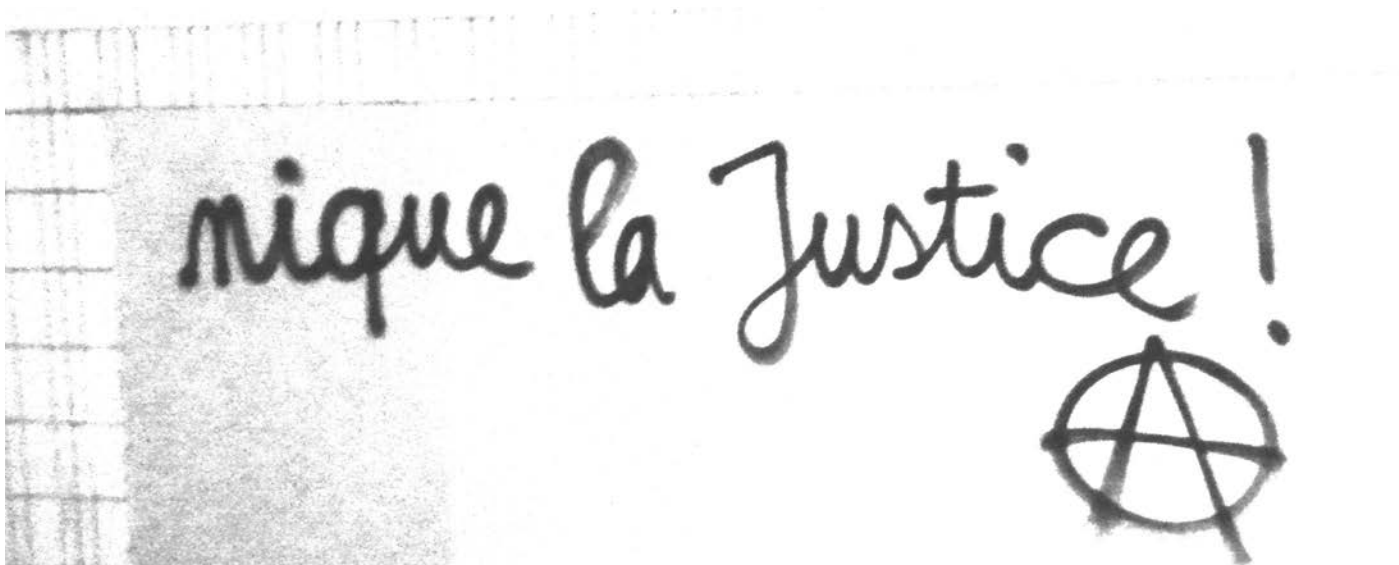
A partir de leur photos, leurs vidéos et de leur analyses téléphoniques ils voudraient que je les aide à faire avancer leur sale enquête en leur disant qui était là, quels sont les liens entre les gens ou qui a fait quoi pour ainsi me voir me désolidariser de l'acte ou des gens qui en sont accusés. Ils peuvent toujours attendre !

Pour exprimer ce refus de collaboration plusieurs options semblent envisageables. Et il s'agit de choix individuels. Si j'ai décidé de ne pas y aller (et d'autres peut-être dont je n'aurais pas eu vent) il ne s'agit pas pour moi d'ériger ce choix comme étant la seule chose à faire, il me semble néanmoins primordial que les personnes qui font le choix de s'y rendre ne déclarent rien. La moindre petite déclaration est toujours une information de trop au dossier, de plus une question en entraîne bien souvent une autre à laquelle il n'est pas toujours aussi aisé de répondre qu'à celle à laquelle on s'était éventuellement préparé.e.s. J'entends souvent des gens dire « les flics le savent déjà » ou penser que le fait d'apparaître sur une image est une preuve forcément suffisante pour accabler quelqu'un-une, pourtant aucune confirmation ne saurait être anodine et toute déclaration fait le jeu des flics et des juges.

Je crois qu'il est important de rendre publique chaque mesure répressive pour ne pas rester isolé.e.s face à la justice. Continuons à être solidaires et à nous révolter contre l'État, la justice, ses chiens de garde et ses prisons !

AUCUNE COLLABORATION !
DES 18 MAI TOUS LES JOURS !
LIBERTE POUR TOUTES ET TOUS !

[Publié le 12 mars 2017 sur indymédia nantes]



À PROPOS DES CONVOCATIONS DANS L'AFFAIRE DE LA VOITURE BRÛLÉE

Après les huit interpellations qui ont déjà eu lieu dans l'affaire de la voiture brûlée le 18 mai 2016 Quai de Valmy, la police et la justice continuent à chercher d'autres personnes pour les mettre en examen. Les flics de la 2eme DPJ, à Louis Blanc qui sont chargés de cette enquête et agissent sur commission rogatoire de la juge d'instruction, ont récemment lancé une série de convocations pour témoignage : Convoqué par les flics, m'y rendre, ils peuvent toujours attendre !

La présence sur les lieux des personnes appelées à témoigner est connue des flics par les contrôles d'identité aux abords de la manif le jour même ou les nombreuses images vidéo.

Dans le cadre d'une instruction, comme c'est le cas ici, le témoin est tenu de « comparaitre » et de « déposer » (art 153 du code de procédure pénale). Autrement dit, la personne convoquée a obligation de se rendre à la convocation des flics et de répondre aux questions. La personne ne peut être retenue que le temps de cette déposition, si du moins il n'existe pas de « raison plausible de soupçonner » qu'elle a participé aux faits poursuivis... Cependant, si la personne ne se rend pas à la convocation sans « excuse » ou « justification », elle ne risque rien d'autre qu'une amende (de 3750 euros quand même). Pour que cette amende soit encourue, il faut cependant prouver que la convocation a bien été remise à la personne convoquée : or, les convocations sont envoyées par lettre simple...

Dans les faits, si on se rend à une telle convocation, la personne ne doit pas répondre « je n'ai rien à déclarer » (puisque le témoin est tenu de déposer, contrairement à la personne qui est en GAV), mais « je ne me souviens pas ». Il est en particulier possible de ne pas se souvenir d'avec qui on est allé à cette manif, ni ce qui on y a vu ou pas vu. Et après tout, il y avait tellement de manif à cette époque, comment se souvenir de tout ? Les trous de mémoire ne sont pas des infractions.

Bien entendu, il y a toujours la menace que les flics découvrent soudain une raison qui leur semble « plausible » et collent le témoin en GAV pour l'aider à retrouver la mémoire. En principe interdite, cette pratique est courante. Dans ce cas, il est alors parfaitement légal et parfaitement conseillé de ne plus répondre du tout aux questions.

Avoir un nom d'avocat en tête avant de se rendre à une convocation est toujours une bonne idée.

Lors de ces auditions, les flics recourent des informations qui paraissent anodines (sur l'ambiance ce jour-là ou autre) mais qui bout à bout peuvent mettre d'autres personnes en difficulté.

Ils n'hésitent pas à affirmer qu'en répondant à des questions qui ne semblent compromettre personne, les copain.ine.s incarcéré.e.s pourront sortir plus vite. C'est un moyen de pression comme un autre pour faire parler les gens...

Un exemple :

- T'es sur que X n'était pas à cet endroit à ce moment là ?
 - J'en sais rien, je me souviens pas...
- Non mais tu vois, si il était là à ce moment, il n'a pas pu s'attaquer à la voiture juste après, du coup s'il était bien là ça l'innocente. Nous on veut juste la vérité hein !
 - S'il était bien là ça peut qu'aider X à sortir. T'es vraiment sur, tu te souviens pas ?
 - Ben, euh, bon, oui, peut-être il me semble qu'il était là.
Sauf que X, lui, a peut-être déclaré qu'il était ailleurs à ce fameux moment.
Ce qui donnera au procès :
 - Mais monsieur X, vous nous avez dit être présent à cet endroit, à ce moment. Mais plusieurs témoignages vous placent ailleurs... C'est donc que vous avez menti. Et si vous avez menti là-dessus, c'est que vous avez du mentir sur tout le reste...

N'oublions pas que les personnes incarcérées le sont depuis plusieurs mois pour la plupart et que des témoignages recueillis 10 mois après les faits ne le sont pas dans le but de les libérer

Defcol

[Publié le 12 mars 2017, sur paris-luttes.info]

SUR LE REPORTAGE «NOUS SOMMES TOUS DES CASSEURS»

Quand France Télévision et des journalistes qu'on pense être des amis servent, consciemment ou non, la soupe de l'Etat.

Thierry Vincent, journaliste pour France Télévision, s'incruste depuis un temps certain dans les lieux et rassemblements politiques pour mieux se faire accepter et construire paisiblement des reportages visant à amener au grand écran des analyses scabreuses sur les milieux anarchistes et autonomes.

Son dernier forfait en date est le reportage « Envoyé Spécial » intitulé « Nous sommes tous des casseurs ».

Dès les premières minutes du film, le journaliste fait l'aveu de son opportunisme : « Pour être au cœur de ces affrontements, je me suis équipé comme ces militants radicaux [...] Pour me faire accepter plus facilement, j'ai filmé seul avec une petite caméra. Après plusieurs mois de manifestations et de prise de contact, les militants radicaux ont fini par me laisser filmer des images au plus près de l'action »

Il a bénéficié notamment de la connivence répétée de celles et ceux qui ont participé à construire l'imaginaire médiatique du cortège de tête et de ses représentations « insurrectionnalistes », comme en attestent les interviews données dans le reportage par des membres de l'AFA [min 20:00] et du MILI [min 24:30]

Nombreux sont celles et ceux qui savent que cette même connivence a permis que les images de Thierry Vincent se retrouvent dans le dossier d'instruction de l'affaire du 18 mai. Le journaliste se garde bien pourtant de les réutiliser dans le reportage lui-même, où la séquence revenant sur l'attaque de la voiture reprend, entre deux séquences tournées par lui-même [minutes 2:53 à 3:45], les images tournées par d'autres que tout le monde a vu dans les médias.

Certes, on pourra se rassurer en disant qu'il ne les a pas remise directement aux flics. Ce qui est loin d'être le cas de ses collègues.

Lire aussi : Communiqué Defcol, pour couper court aux rumeurs dans l'affaire de la voiture brûlée

L'un d'eux notamment, à qui Thierry Vincent fait la part belle dans son reportage, est présenté et

interrogé à la 31ème minute : « Laurent Bortolussi est l'auteur de ces images. Fondateur de l'agence Line Press, il est spécialisé dans le suivi de manif, 28 ans d'expérience au compteur. Il est le seul journaliste à avoir suivi l'ensemble des affrontements devant l'hôpital Necker. Ce jour-là il se trouve au cœur du Black Bloc »

A la 32ème minute du reportage, on le voit siéger dans son grand bureau et nous affirmer sans trembler que « si les individus [langage policier] avaient attaqué l'hôpital Necker, nous ne nous serions pas gêné une seule seconde pour le filmer et leur montrer... le montrer. C'est notre métier de montrer ce qu'il se passe ».

Notons que le lapsus dans sa phrase est assez révélateur de sa collaboration avec les enquêteurs de la police judiciaire. Collé au plus près des affrontements, s'interdisant toute censure, il n'a pas hésité par le passé à filer l'ensemble de ses rushs sur DVD aux services de police, ce qui lui a valu d'être malmené plus d'une fois par des manifestant-es qui ne trouvaient pas cool de le croiser dans des moments de tension avec les forces de l'ordre.

Ses images ont notamment aidé le ministère de l'intérieur à constituer les 58 dossiers remis au procureur de la république dans le but de poursuivre pénalement les personnes ayant participé à la manifestation en solidarité avec les migrants du 22 novembre 2015, interdite suite à l'adoption de l'état d'urgence. Le rôle joué par les images de Line Press est confirmé par les notes blanches sur lesquelles se fondent les mesures administratives qui ont été prises au cours des mois suivants :

Comme d'autres journalistes prétendent indépendants ou sympathisants, Vincent et Laurent croient réhabiliter nos pratiques radicales, tout en servant sur un plateau au public de leurs reportages tous les arguments du discrédit.

« Ces émeutiers sont généralement hostiles aux médias, qu'ils considèrent comme complices du système » [5:00] ; « La plupart des militants radicaux refusent d'être interviewés à visage découvert par peur d'être identifiés par la police » [6:30]

Reconnaissant l'impossibilité de recueillir la parole

des personnes qui incarnent politiquement les idées et pratiques radicales du « black bloc » ou des « cortèges de tête », ils se rabattent le plus souvent sur des personnes un peu novices ou fascinées, voire malhonnêtes, pêchées dans la foule et qui peinent à exprimer devant la caméra la sincérité et la force de leurs convictions. On en retient essentiellement qu'elles sont « contre le système » et qu'elles sont prêtes à se la mettre avec les flics.

Personne n'ignore que les propos des un-es et des autres sont souvent réajustés et redispesés dans le montage final de manière à les vider un peu plus de leur sens. C'est dommage de voir des personnes de bonne foi se laisser humilier par un journaliste à mille lieux de comprendre les tenants et aboutissants de leur engagement personnel et de leurs motivations réelles. Il est tout bonnement impossible, dans un entretien d'une minute trente, de retransmettre la complexité de nos réflexions et de ne pas laisser nos contradictions apparaître à l'écran comme de la naïveté ou de la bêtise.

Le journaliste arrive alors à faire dire à l'interviewé-e tout ce qui devrait être tu, notamment qu'on « affronte des flics », qu'on « serait prêt à tuer » ou qu'on « n'a pas de base idéologique ou théorique claire ». En bref, on est prêt-es à faire à peu près tout et n'importe quoi, sans savoir tout à fait pourquoi on le fait.

Puis, pour réussir à étayer un tant soit peu le propos, le journaliste prélève un échantillon de « militants pacifistes » (donc raisonnables) pour leur faire dire qu'ils soutiennent les « casseurs », histoire de parler au nom des premier-es concerné-es, renforçant cette idée que les « militants radicaux » ne sont qu'une force de frappe et qu'il revient à d'autres d'expliquer leur utilité. Ainsi, pour son reportage, Thierry est allé nous trouver une ancienne députée européenne devenue finalement « députée du black bloc ». On la trouve forcément très sympathique (quoi de plus classe qu'une soc-dem devenue anarchiste ?), ce qui ne permet pas pour autant de comprendre ce que sont ces « émeutiers casseurs black blocs d'extrême gauche radicale ».

Au final, Thierry prétendait nous expliquer « qui se cache derrière ces cagoules et ces vêtements noirs ? Qui sont ces émeutiers d'extrême gauche, ces black blocs comme on dit ? » et si « ces mystérieux casseurs ont-ils un projet politique ? », mais il participe de l'immense farce médiatique consistant à renforcer

encore un peu plus le discours policier.

D'ailleurs, on s'en fout complètement de savoir qui se cache derrière les cagoules. Thierry, si on met des cagoules, c'est pas pour que tu tires dessus !

Alors que les suites judiciaires du mouvement social de l'an dernier n'en finissent pas de s'abattre, il n'est pas inutile de rappeler que chacun joue un rôle dans la défense collective, et que celle-ci commence par la nécessité de clarifier des lignes politiques, parce qu'il ne suffit pas de se dire « indigné-e » ou « ingouvernable » pour construire un mouvement révolutionnaire et/ou autogestionnaire.

Et cette clarté politique ne peut s'accommoder de collaborations avec des personnes qui participent à nous mettre en danger. Les journalistes d'image, mais pas seulement...

[Publié le 21 mars 2017 sur paris-luttes.info]



DIALOGUE IMAGINAIRE AVEC UN-E DÉFENSEUR-EUSE DE L'IMAGE PHOTOGRAPHIQUE D'INDIVIDUS

*Contre-argumentaire à l'usage de ceux qui ne désirent plus travailler au spectacle de la fin du monde,
mais à la fin du monde du spectacle*

Moi : Arrête de filmer ou je te fracasse ta caméra

« Mais l'image est une information brute. Elle ne décrit que les faits »

La retranscription photographiée des faits est dépendante du point de vue où se situe celui ou celle qui prend l'image, elle redevient en réalité subjective tout en prétendant à une objectivité. La preuve par l'image est mensongère, non qu'elle dise le faux mais parce qu'elle affirme être le vrai. Prétendre n'être que spectateur, neutre, exempt des rapports de force en cours, est une illusion, c'est déjà une prise de partie, même indirecte. À ce titre, aucun preneur d'image ne peut être considéré comme extérieur à l'action, il en fait partie, mais du mauvais côté, celui qui fige ce qui est mouvant, virtualise ce qui est vivant, spectacularise ce qui est rage et passion, et en fin de compte participe à la neutralisation du potentiel subversif de tout acte d'attaque. Parmi les preneurs d'images, certain-es sont clairement nos ennemis, parce qu'ils se déclarent comme tels (flics, journalistes officiels, caméras de vidéosurveillance...). D'autres se prétendent neutres, participant à la propagande «pro» et «anti», comme les agences de presse plus ou moins indépendantes (Taranis, RT, Linepress, Street Politics, Rémy Buisine..). Enfin d'autres se prétendent ami-es, militant-es, participant-es à la mémoire des luttes, ou encore sont elleux-mêmes les auteur-es d'illégalismes et se filment pour quelques instants de gloire virtuelle et de nombreuses heures de galère, elles bien réelles. Il est entendu que je parle ici de TOUTES ces caméras qui sont à fracasser, mais plus particulièrement de celles qui prétendent ou pensent être de mon côté. Non que je veuille entamer un dialogue, mais pour que mes raisons soient claires.

« Mais l'image est histoire. Elle sert la lutte. »

L'image, dans les luttes, a surtout permis d'exercer une autorité sur les imaginaires. Avant et au commencement de la photographie, elle crée des idoles, des mises en scènes représentant le vrai. Elle suscite des émotions, de l'empathie et de la pitié pour certain-es des sujets, de l'émerveillement, de la crainte ou de l'envie pour d'autres. Seules, elles

n'amènent pas à la révolte, tout au plus à l'indignation. Les idées anti-autoritaires, tout comme les luttes, se sont souvent passées d'images, car elle n'existaient quasiment pas ou que les moyens à mettre en œuvre pour en faire n'étaient pas compatibles avec les nécessités du moment. . Aujourd'hui, dans une société où le contrôle et la surveillance sont l'une des pierres angulaires du pouvoir, on peut se rappeler des images de manifestations. Surtout de celles qui ont fait passer plusieurs mois à l'ombre à des camarades comme à des inconnu-es. Du casseur-ninja du mouvement contre la réforme des retraites en 2010 aux inculpé-es de l'incendie de la voiture de police quai de Valmy suite au mouvement contre la loi travail en mai 2016, des émeutiers de Londres en août 2011 à ceux de Ferguson en 2015.

« Mais l'image protège des violences policières. Elle est contre la répression. »

Le viol de Théo n'a-t-il pas été filmé ? N'y avait-il pas de photo-vidéaste devant Bergson, d'autres lycées ? Certes, ces histoires se sont répandues en partie à partir d'images, mais qui peut affirmer qu'elles ne l'auraient pas aussi été sans ces images ? Quand bien même, le «buzz» n'est pas entre nos mains. Est-ce le fait de connaître une oppression ou de se reconnaître dans l'inconnu-e qui la subit parce qu'on en a soi-même aussi fait l'expérience d'une manière ou d'une autre, qui provoque rage et colère, ou le fait de l'avoir vue derrière un écran ? Et puis à quoi bon, le mal est



déjà fait. À moins bien sûr de croire en la réparation qu'offrirait une hypothétique condamnation grâce à l'utilisation d'images, ce qui signifie y perdre son argent, son énergie, et s'en remettre à un outil du pouvoir par excellence, la justice. En filmant, plutôt que de tenter, par l'action, d'empêcher que ces violences policières soient commises, non seulement on les laisse faire au nom d'un hypothétique futur procès, mais on réprime surtout celles et ceux qui pourraient vouloir agir directement contre ces exactions policières afin de leur renvoyer un peu de la monnaie de leur pièce. Qui voudrait se débattre en donnant des coups lors de son interpellation si des photographes ou vidéastes le filment ? Qui voudrait aller chercher un copain dans les mains des keufs en étant photographié-e sous tous les angles ?

Si quelques un-es, jouant de la justice contre la police, arrivent à se faire innocenter, on sait tou-tes que la plupart seront condamné-es. C'est une illusion de penser qu'une simple vidéo peut changer le rapport de force structurellement défavorable constitué par un des appareils du pouvoir, l'institution judiciaire. Et ces quelques-un-es, n'auraient-illes pas pu se défendre sans la vidéo ? Quel crédit avons nous envie d'accorder aux images, y compris devant la justice, et à quel prix pour tou-tes les autres qui se retrouvent bien malgré elles et eux sur ces mêmes images ? Le calcul est il moins de prison pour l'un-e, plus pour l'autre ?

« Mais l'image c'est beau. Les gens sont raisonnés, connaissent les risques et se masquent. Et moi, j'ai mes petite techniques pour éviter de les accabler. »

C'est bien là que le bât blesse. Assumer ton besoin de jouissance et/ou de propagande en acceptant ou, pire encore, en défendant et promouvant la présence de caméras, une présence qui ne peut que nuire à celles et ceux qui agissent différemment (sans se masquer et sans calculs dans l'intensité de la révolte du moment), cela n'est rien d'autre que du libéralisme. La liberté sans les conséquences pratiques ni la responsabilité éthique de tes choix. À moins de cas extrêmement spécifiques où un groupe, pour ses besoins tactiques et ses perspectives politiques décide de s'auto-filmer, l'image est subie par celles et ceux qui agissent dans tout contexte d'action plus large que celui de son propre groupe. Il n'y a pas de bon cadrage, de bon montage, de bonne manière de flouter, de bon moments pour filmer ou de bonne manière de diffuser. Chacun-e peut avoir ses mille et unes bonnes raisons, même sans avoir pris

toutes les précautions nécessaires, de ne pas vouloir qu'on sache qu'illes étaient là à ce moment précis. À l'heure où les interdit-es de manif et de territoire sont pléthore, où certain-es désirent se faire plus discret-es aux yeux du pouvoir, où de jeunes gens s'échappent du carcan familial, communautaire ou genré pour exprimer leur révolte, où l'image est avec l'ADN reine de «LA vérité» dans la société comme dans les tribunaux, chaque information compte. Que l'État fasse son sale travail en traquant les révolté-es avec ses propres moyens est une chose, multiplier de soi-même les images d'illégalismes en est une autre. Se croire au-dessus des techniques policières de recherche d'images de tiers, en imaginant avaler à coup sûr sa carte sd avant toute interpellation, en rêvant de pouvoir supprimer définitivement ses vidéos, en se la jouant super-décadreur et flouteur du bon moment, n'est qu'une dangereuse illusion sur laquelle comptent les flics.

« Mais l'image est omniprésente. Nos ennemis l'utilisent, pourquoi s'attaquer à nous ? »

Comme tous les combats que je défend, il pourrait sembler perdu d'avance. Je n'arriverai certes pas à convaincre une majorité dont je me fous ou une opinion publique qui n'existe pas, ni même à changer juste ce pan-là, de manière séparée. L'utilisation et la diffusion des images à travers leur intégration sociale dans le capitalisme technologisé est devenu un des piliers de la domination. Cependant, ne l'acceptant pas, il me restera toujours, sur cet aspect comme sur d'autres, la possibilité d'agir. Attaquer les caméras, de celles de la ville-prison à celle de Doc du réel, ou de n'importe quel smartphone intrusif, bref, s'en prendre au pouvoir de nuisance de tou-te-s ceux qui plutôt qu'appuyer le bordel participent à sa mise en scène narcissique ou autoritaire (filmer d'autres à leur insu et à des fins de propagande), même indirectement et avec de bonnes intentions, reste une contribution à la portée de chacun-e. Une contribution parmi d'autres qui élargit l'espace de la révolte plutôt que de la restreindre et de la réprimer.

Moi : du coup tu la ranges ou je te la fracasse ta camera ?

[Publié le 23 mars sur indymedia nantes]

SOLIDARITÉ & ACTIONS DIRECTES



LIBÉRATION DES MANIFESTANT-E-S INCARCÉRÉ-E-S : RASSEMBLEMENT SAMEDI 18 JUIN À PARIS !

Libération des manifestant-e-s incarcéré-e-s ! Nous, solidaires des inculpé-e-s, refusons leur incarcération, et refusons la tentative de les isoler du mouvement. Nous appelons toutes les personnes et organisations à nous rejoindre lors du rassemblement de Samedi 18 Juin à 11 heures, Place de la République, à Paris.

Libération des manifestant-e-s incarcéré-e-s : Nous, solidaires des inculpé-e-s, refusons leur incarcération.

Le 18 mai 2016 se tenait Place de la République un rassemblement de policiers à l'appel de leurs syndicats réactionnaires, dont Alliance, pour dénoncer la « haine antiflics ». En réponse à cette manifestation, un contre rassemblement organisé par le Collectif Urgence Notre Police Assassine avait pour but de dénoncer les crimes et violences policières. Au préalable autorisé, ce rassemblement a fait l'objet d'une interdiction alors même que celui-ci avait déjà commencé. Repoussés par les forces de l'ordre, les contre-manifestants furent forcés à prendre la direction du canal Saint-Martin. C'est alors qu'une voiture de police sérigraphiée est brûlée quai de Valmy.[...]

Nous, solidaires des inculpé-e-s, refusons leur incarcération.

Nous, solidaires des mis-e-s en examen, refusons la tentative de les isoler du mouvement.

Manifestons-nous pour obtenir la libération, l'abandon des charges et pour que la simple présence lors d'une manifestation ne devienne pas une raison suffisante à une détention et à une criminalisation. Les personnes le désirant peuvent également signer

notre pétition (à venir) et participer à un pot commun créé dans le but d'aider les six mis en examen.

Nous appelons toutes les personnes et organisations à nous rejoindre lors du rassemblement de Samedi 18 Juin à 11 heures, Place de la République, à Paris.

*Pour nous contacter : comite18mai@riseup.net
[Publié sur paris-luttes.info le 15 juin 2016]*

RÉUNION EXCEPTIONNELLE DE LA CAISSE KALIMÉRO

Rendez-vous vendredi 1er juillet à 18h aux Condensateurs d'idées, 43 rue de Stalingrad à Montreuil (93) métro Croix de Chavaux (ligne 9)

Kaliméro est un collectif et une caisse de solidarité pour les prisonnier-e-s de la guerre sociale en cours. Dans le contexte du mouvement social actuel où la répression marche à plein régime, nous peinons à partager les informations sur les personnes enfermées et sur la prison. Trop nombreux-ses sont celles et ceux qui se retrouvent isolées face à la taule tandis que les actes qui leur sont reprochés sont portés collectivement. Nous proposons donc aux proches de personnes incarcérées et à tou-te-s les intéressé-e-s de se rencontrer lors d'une réunion exceptionnelle du collectif afin de :

- faire le point sur la situation des différentes personnes incarcérées
- partager nos expériences et se coordonner sur la question du soutien matériel (mandats, fringues, etc)
- discuter de la manière d'exprimer notre solidarité envers celles et ceux qui subissent la répression

[Publié sur paris-luttes.info le 27 juin 2016]

3 juillet, PARIS : Attaque haute en couleur du commissariat rue Ramponeau.

En passant rue Ramponeau dans le 20e arrondissement de Paris, j'ai pu admirer des traces de peinture verte sur le commissariat de quartier. Qu'il s'agisse d'une voiture qui crame ou d'une façade trashée, ça fait toujours chaud au coeur de voir les flics se prendre un peu le retour de bâton. Alors

solidarité avec les inculpé-e-s, qu'illes soient innocent-e-s ou coupables !

25 novembre, ATHÈNES : Banderole à Exarchia en solidarité avec Kara Wild

Dans la matinée du 25 novembre 2016, nous avons suspendu une banderole en signe de solidarité avec Kara à l'Ecole Polytechnique. Nous nous foutons complètement

de savoir si elle a commis ou non les faits qui lui sont reprochés. Pour nous, le fait de démolir ou d'incendier des véhicules de police en France et n'importe où ailleurs est non seulement juste, mais est absolument , mais est absolument nécessaire.

[MONTREUIL] APÉRO-DISCUSSION AUTOUR DE L'AFFAIRE DE L'ATTAQUE D'UNE VOITURE DE FLICS LE 18 MAI 2016

Suite à l'arrestation d'un compagnon à Montreuil et à sa mise en examen dans l'affaire de la voiture de flics cramée le 18 mai 2016 au quai de Valmy, apéro dînatoire en mode auberge espagnole aux Condos, 43 rue de Stalingrad à Montreuil, jeudi 23 février à 18H.

Ces derniers jours, après que quatre salopards ont tabassé et violé Théo, on voit dans les rues la haine de la police éclater en paroles et en actes. En parallèle, mardi 7 février, les flics de la police judiciaire ont capturé un pote dans un squat à Montreuil. Ils l'ont envoyé à la prison de Fleury-Mérogis où il est en attente de son procès pour « tentative d'homicide sur personne dépositaire de l'autorité publique » et « violences et destructions en bande organisée ». Il est accusé d'avoir participé à l'attaque de la voiture de police incendiée sur le quai de Valmy l'an dernier.

Ce jour-là, le 18 mai 2016, en plein mouvement social contre le travail et la loi, la bleusaille manifestait sur une place de la République verrouillée par les robocops anti-émeute. La contre-manif organisée est rapidement partie en sauvage et a croisé le parcours d'une voiture de police sérigraphiée. Sous les hurras de la foule et les « tout le monde déteste la police ! », elle est attaquée puis incendiée. Nous nous souviendrons longtemps de nos sourires à la vue de ce feu de joie. Malheureusement des manifestant-e-s et des journalistes ont pris et diffusé des vidéos des personnes masquées qui ont attaqué la voiture, et c'est notamment à cause de ces images que toujours plus de gens sont envoyé-e-s en prison. En effet, sept autres personnes sont poursuivies dans le cadre de cette instruction : Antonin, Kara et Nicolas sont en prison depuis plusieurs mois, et Angel, Brian, Léandro et Thomas sont sous contrôle judiciaire.

Nous ne demanderons pas justice, pas plus que nous ne parlerons d'« innocence » ou de « culpabilité » car nous détestons la justice autant que les flics et l'ordre qu'ils défendent. Répandons plutôt le désordre et le feu partout où ces ordures nous pourrissent la vie !

Pour discuter de tout ça, on propose un apéro jeudi 23 février 2017 à 18H aux Condos, 43 rue de Stalingrad, à Montreuil (métro Croix de Chavaux ou Mairie de Montreuil). Un temps d'information et de discussion sur le copain incarcéré et sur l'affaire de la voiture de flics cramée sera suivi d'un moment de convivialité. On fournira au moins les boissons, le pain, le houmous et des gâteaux végans. Tout sera à prix libre en soutien au dernier incarcéré et à Kaliméro, caisse qui envoie notamment des mandats à deux personnes en taule pour cette histoire.

À la 1ère, à la 2ème, à la 3ème voiture brûlée, on aime tou-te-s les grillades de condés !

[Diffusé dans différents lieux et sur internet en février 2017]



« Liberté pour Kara Wild, anarchiste incarcérée en France »

DE L'OSEILLE POUR KALIMERO !

Ces derniers mois dans différentes villes, y compris lors de déambulations sauvages ou d'émeutes, nous sommes nombreux/ses à nous être réjoui.e.s de la multiplication d'actes offensifs dans la rue. Des affrontements avec les chiens de garde de l'Etat et de la propriété jusqu'à la destruction incendiaire de leur outil de travail, des vitres brisées de commerces jusqu'au pillage de leur contenu, des attaques de journalistes jusqu'au débordement des pacificateurs de service, tout cela est venu bousculer l'arrogance des puissants. Dans toutes les formes de lutte -qui ne se limitent pas au «mouvement social»-, l'auto-organisation et l'action directe sont indispensables pour rompre avec la pacification par la marchandise et avec le terrorisme d'Etat. Car prétendre qu'il est inconcevable que des individus s'opposent directement à l'ordre existant, cela revient à dire à demi-mot qu'il n'y a tout simplement pas de révolte sociale possible.

La répression n'est pas uniquement le moment où la flashball et la matraque viennent frapper les corps des récalcitrant.e.s, c'est chaque moment du quotidien sous la domination de l'Etat et du Capital à travers des milliers de dispositifs psychologiques et matériels omniprésents obligeant les pauvres à accepter une vie de merde sous la contrainte. C'est aussi bien sûr la prison qui enferme toujours plus de monde et pour des durées toujours plus longues, afin de les punir, les isoler, les briser et les entasser loin des yeux des braves citoyens à la conscience tranquille. Et c'est aussi la prison dehors avec des mesures comme les bracelets électroniques, les assignations à résidence, les interdictions de zones, les contrôles judiciaires, etc.

La caisse de solidarité avec les prisonnier.e.s de la guerre sociale Kalimero, créée aux lendemains du mouvement contre le CPE, existe depuis maintenant dix ans en région parisienne. Son premier texte posait ainsi les bases de ses activités : « Parce que nous savons que la Police et la Justice ne sont que des machines de guerre visant à écraser toute velléité de révolte, nous n'invoquerons pas en pleurnichant une position de victime. La tâche que nous nous fixons est d'apporter une aide concrète et matérielle aux camarades, compagnons et amis (même si nous ne le(s) connaissons pas) principalement sous la forme de mandats mensuels pour les prisonniers, en apportant une aide technique pour la défense et en participant à la création d'un rapport de force à l'intérieur comme à l'extérieur du tribunal. »

Actuellement et depuis plusieurs mois, nous envoyons des mandats réguliers à plusieurs incarcéré.e.s en préventive suite à l'attaque de la voiture de flics qui a flambé lors de la manif du 18 mai 2016, à un des émeutiers de Beaumont-sur-Oise incarcéré en préventive après l'assassinat d'Adama par les gendarmes en juillet 2016, ou au compagnon condamné à 10 mois de prison ferme suite à la manif saccageuse «Jaguar» du 14 avril 2016. Plusieurs initiatives ont déjà été organisées pour continuer d'alimenter la caisse, comme le concert d'octobre dernier à Montreuil lors du week-end de solidarité avec les prisonnierEs de la guerre sociale.

Parce que nous n'entendons pas uniquement réagir à une répression du dit «mouvement social», mais nous inscrire dans la continuité de révoltes qui peuvent être individuelles ou collectives et prendre diverses formes, parce que les condamnations et les préventives ordonnées par les juges d'instruction ne durent que

1er janvier, ILE-DE-FRANCE : Pas de prison sans feux (d'artifices)

coucou,
samedi 31 décembre minuit, Fresnes, Fleury.

A plusieurs.e.s on est allé faire du bruit autour de ces sales* taules. avec des slogans : «Anto, Damien, Kara, Nico et tou.te.s les prisonnier.e.s, LIBERTE», «flics, matons, assassins», «à la 1ere, à la 2eme, à la 3eme voiture brûlée, on aime tou.te.s les grillades de condé», «crève la justice, crève la taule», «libertad»,

des pétards et des feux d'artifices qui vont haut. On a entendu des gens à l'intérieur, on pense qu'on a été entendu.e.s de dedans et que des gentes ont profité du spectacle.
on pense à vous. courage.

*sales parce que ça pue la mort l'enfermement et que tous ceux qui y participent: juges, matons, flics, procureurs, constructeurs de taule, psychiatres... la liste est longue, sont des ordures! qu'on les compacte.

trop, parce que la caisse Kalimero ne peut envoyer tous ces mandats mensuels que grâce à la multiplication d'initiatives variées pour recueillir de l'oseille, parce que la guerre sociale ne connaît pas de trêve, nous en appelons plus que jamais à vos contributions solidaires pour réalimenter la caisse, que ce soit par des versements à titre individuel (ponctuels ou réguliers) ou en organisant des événements (concert, cantine ou autre) pour reverser tout ou une partie de l'oseille à la caisse.

On peut nous rencontrer tous les 2e jeudis du mois lors des réunions de Kalimero à Montreuil pour discuter ou nous glisser une enveloppe, ou encore nous écrire par mail (kalimeroparis@riseup.net) pour effectuer un virement.

*Des participant.e.s à Kalimero Paris,
[Diffusé dans différents lieux et sur internet en février 2017]*

SOLIDAIRES DANS LES LUTTES, SOLIDAIRES FACE À LA RÉPRESSION !

Printemps 2016. Loi Travail. Le gouvernement impose une nouvelle loi pour mieux nous exploiter. Mais des milliers de gen.te.s descendent dans la rue : grèves, manifs, blocages, occupations, émeutes et actions en tout genre. Le pouvoir, de concert avec les syndicats et les médias, tente la division du mouvement entre bons et mauvais manifestant.e.s pour mieux réprimer : interdictions de manifester, nasses, violences policières, condamnations, incarcérations... Il semble que certaines enquêtes soient toujours en cours. En décembre dernier, une personne a été incarcérée pour des dégradations lors d'une manifestation sauvage en avril. Le 18 mai, alors que se tient une manifestation de flics sur la place de la République à Paris, une contre-manifestation sauvage s'élançait et laisse éclater sa colère en incendiant une voiture de police quai de Valmy. Les médias et la Justice parlent de « tentative d'homicide » pour mieux frapper. Des personnes sont arrêtées et mises en détention, aujourd'hui quatre personnes sont encore derrière les barreaux, et quatre sous contrôle judiciaire.

Juillet 2016. A Beaumont-sur-oise, Adama est arrêté et, comme tant d'autres chaque année, meurt entre les mains des gendarmes. Plusieurs jours d'échauffourées s'ensuivent. Immédiatement les médias relaient les versions mensongères et grossières des flics et du pouvoir, mais la ténacité de la famille permet de mettre à jour une autre version, et d'exprimer une rage qui fait écho à beaucoup d'autres. Des rassemblements, communiqués, manifestations, et actions de soutien à travers la France permettent d'instaurer un rapport de force. Mais cette agitation dérange. Aux arrestations des émeutiers solidaires s'ajoutent celles de deux frères d'Adama suite à une perturbation de conseil municipal. Aujourd'hui l'un d'eux est mis en examen et incarcéré avec d'autres, accusé d'avoir tiré sur des policiers pendant les émeutes.

9 Février, TOULOUSE : Crève la réinsertion et solidarité offensive

Dans la nuit de jeudi à mardi, en solidarité avec des compagnon.ne.s qui résistent face à la répression, on a brûlé un camion de JC Decaux avec des allumes-feu et attaqué la vitrine d'une mission locale à coups de marteau. Ce qui est bien dans ce monde de merde, c'est qu'il est facile de justifier ses cibles. JC Decaux, pas besoin de le

présenter, il nous martelle de ses pubs gerbantes au quotidien, profite de la main d'oeuvre gratuite en faisant faire des TIG. On s'est chargé.e.s de le remercier de ses nombreuses années au service de la normalisation et de la réinsertion.

Dans la foulée, on s'est dit que c'était le moment de régler nos comptes avec la mission locale, parce qu'elle nous a jamais proposé de formation de batailles de polochons, de joggeuse sur toits d'immeubles, de stratégie à

papier cailloux ciseaux et de toutes ces petites choses qui rendent nos vies improductives et un peu plus palpitantes. A la place, elle nous propose des jeux ennuyants desquels on sort toujours perdant. es, des formations accélérées pour nous jeter dans les arènes du monde du travail.

Ce monde de fric, d'aliénation, d'image, de compétition, de résignation et de servitude, on n'aime pas trop. On veut autre chose, on veut cultiver une impertinence joueuse.

Dans ces moments durs, on a envie de se serrer les coudes et d'exprimer notre solidarité à d'autres impertinent.e.s.

On pense à ceux qui sont touché.e.s par une vague de répression à Florence et à Montreuil. Nous voulons apporter notre soutien au copain incarcéré dans l'affaire de la voiture de flics brûlée. Nous pensons aussi à Kara Wild, détenue depuis des mois pour la même raison. Et à ceux dont on ne connaît pas les histoires.

A Damien dont l'attitude face à la justice nous encourage.

A Gabriel Pombo Da Silua et Elisa Di Bernardo récemment perquisitionné.e.s chez elle et dont les révoltes n'ont jamais pu être étouffées par le système carcéral.

Et à toutes celles qui ne payent pas leurs amendes à JC Decaux.

Et à JC lui-même, décédé récemment, repose en paix, t'inquiète on prend soin de tes intérêts!

d'innocents coupables

10 février, DROME : Attaque incendiaire en solidarité

cette nuit de jeudi 10 février entre Livron et Allex (26) on a cramé 2 caisses du front national et laissé «un sale facho» sur la façade.

solidarité avec les révolté-es d'Aulnay sous bois et avec le compa Krem incarcéré à Fleury dans l'affaire de la voiture de flic qui brûle.

complices sans aucun doute et solidarité incendiaire. a bientôt.

des rats des champs.

Octobre 2016. Deux voitures de flics qui protégeaient une caméra de surveillance plusieurs fois sabotée, brûlent à Viry-Chatillon. Outre les arrestations, les perquisitions dans le quartier de la Grande Borne à Grigny et des dizaines de garde-à-vue, le harcèlement policier se fait de plus en plus insistant. Tous les flics ont quartier libre et se lâchent sur la population.

Septembre et novembre 2016. Deux mutineries éclatent à la nouvelle prison de Valence, au sein du Quartier Maison Centrale (pour les longues peines). Les 25 septembre et 27 novembre derniers, des prisonniers s'attaquent à des matons pour récupérer leurs clés et ouvrir les cellules du bâtiment. Une cinquantaine de mutins détruisent alors les caméras de vidéo-surveillance et mettent le feu à des matelas. Des agents de l'ERIS, l'équipe régionale d'intervention et de sécurité, interviennent à chaque fois et les mutineries prennent fin en quelques heures. L'État s'est vengé de ces actes de révolte en accusant quelques prisonniers d'être les meneurs et responsables de ces mutineries, pour montrer l'exemple et saper leur aspect collectif. Pour celle de septembre, 3 personnes ont été condamnées à 3 ans de prison ferme par le tribunal de Valence, le 6 janvier dernier. Pour la suivante, les deux prisonniers ont été jugés le 10 mars 2017, par le même tribunal. Ils ont pris cinq ans ferme chacun, ils ont fait appel.

Février 2017. Un contrôle de police à Aulnay-sous-Bois s'accompagne d'insultes racistes, de violences et du viol de Théo. Ce n'est pas une bavure, juste une opération de police comme il y en a tant dans les quartiers populaires. La police assoit son pouvoir : elle frappe, insulte, humilie, viole et tue pour mieux nous mater. La scène est filmée et Théo témoigne. Malgré les tentatives du pouvoir de minimiser et de vouloir grossièrement faire passer ce viol pour un accident, des quartiers d'Aulnay se révoltent, suivis de nombreuses villes de la région : manif, rassemblements, incendies, affrontements avec la police, actions en tout genre. De nouveau apparaît la figure du casseur et de la racaille. Médias, police et Justice travaillent ensemble pour taire la révolte, pour séparer les bon.ne.s des méchant.e.s. La réponse est immédiate : des centaines d'arrestations et de nombreuses condamnations.

L'État ne veut pas que soit remise en cause son autorité. Il veut une population docile qui accepte la marche absurde de ce monde où certains s'engraissent en exploitant et en soumettant d'autres. Quand éclate une révolte, il tente de nous diviser, et peut ensuite réprimer plus facilement dans l'isolement et l'indifférence. Que ce soit contre une nouvelle loi, contre nos conditions de vie de merde, contre des violences policières, ou contre la prison, on a raison de se révolter. Retrouvons-nous pour discuter avec les personnes qui se rendent au parloir, avec de quoi se faire entendre, pour que résonnent nos cris et slogans solidaires à travers les murs.

Solidarité avec les enfermé.e.s !
Vive la révolte, liberté pour tou.te.s !

[Diffusé dans différents lieux et sur internet le 23 février 2017]

RETOUR SUR LE RASSEMBLEMENT DEVANT LA PRISON DE FLEURY-MÉROGIS

Il y avait un rassemblement de solidarité avec les prisonnier.es le samedi 11 mars dernier. T'y étais pas ? Dommage pour toi. Même le soleil était là.

On s'était donné rendez-vous à 11h30, porte d'Orléans, pour un départ groupé en bus et en voiture vers Fleury. Les contacts avec les proches de détenu.es ont pu commencer dès la distribution du tract dans le bus.

Arrivé.es à Fleury, nous constatons la présence de flics prêts à se déployer, qui semblaient nous attendre dans la gendarmerie à l'entrée du complexe pénitentiaire. Des voitures étaient postées aux différents ronds-points. Certains flics filmaient et relevaient le numéro des plaques d'immatriculation. Des proches de détenu.es étaient même surpris.es de la présence de la douane et du déploiement policier. Des gendarmes, prêts à intervenir, étaient postés devant la prison, ils sont restés à distance du rassemblement. Un maton a semble-t-il apprécié la banderole qui disait : «Solidaires dans les luttes et face à la répression ! À bas toutes les prisons» au point de la prendre en photo.

Une cinquantaine de personnes se retrouvent, vers 14h devant la MAH (maison d'arrêt des hommes) près du bâtiment d'accueil des familles et des proches qui attendent leurs parloirs. Plusieurs personnes leur distribuent des tracts et entament la discussion. Iles ont été ému.es de la portée du rassemblement, semblaient touché.es par la présence des soutiens et par les paroles énoncées qui décrivaient leur vécu et celui de leur proches enfermés.es.

Des prises de parole reviennent sur l'appel diffusé et sur les conditions d'enfermement des détenu.es. Un compagnon nous raconte qu'un camarade afghan est décédé dans la prison de Fleury le 16 janvier dernier, mais sa mort n'a été annoncée que récemment. Comme souvent les décès de détenu.es sont passés sous silence par l'administration pénitentiaire.

On a fait du bruit, des slogans ont été entonnés, pour se faire entendre des prisonniers. En voici quelques exemples : «Solidarité avec les prisonniers», «Les prisons en feu, les matons au milieu !», «Flics, matons ou militaires, qu'est-ce qu'ils feraient pas pour un salaire ?» ou «devenez vite tous suicidaires» qui rime fort bien aussi.

«Liberté pour tou.te.s», «Crève la taule !», «Solidarité avec les inculpé.es des voitures brûlées», «Ah que la vie est belle/Soudain elle éblouit/Comme une voiture de flics/Qui brûle Quai de Valmy» (sur l'air de Brigitte Fontaine), «Pierre par pierre, mur par mur, nous détruirons toutes les prisons».

11 février, BESANÇON :
Complicité active avec les révoltés
d'Aulnay et d'ailleurs !

Je tenais un peu à partager quelques gestes de complicité avec les révoltés d'ici et d'ailleurs, que ce soit les casseurs de nez de contrôleurs à Clairs-Soleil (Besançon), les rebelles d'Aulnay-sous-Bois et de Seine-St-Denis qui, ces dernières nuits, détruisent un peu de ce qui les rend faibles et les oppriment : Autolib' ; restaurant KFC, comicos, bâtiments étatiques divers, mobiliers de JC-Decaux...

J'ai une pensée particulière pour Damien et le compagnon qui a été arrêté le 7 février dans un squat à Montreuil et qui, depuis, est enfermé entre quatre murs. D'ailleurs, s'il est en taule aujourd'hui, c'est pour sa participation présumée au grand feu de joie du quai de Valmy du 18 mai, où des rebelles ont foutu le feu à une voiture de keufs. Bref, un geste pour lequel beaucoup de personnes paient le prix aujourd'hui mais qui ne cesse de nous réchauffer le cœur. Tout comme à chaque fois que les porcs en uniforme (vigiles, contrôleurs, flics, militaires) se font attaquer et détruire leur outil de travail.

Ceci dit, ce qui se passe ces derniers jours va dans le sens d'une généralisation et d'une intensification du conflit avec l'Etat et ses défenseurs armés.

Du coup, la rage au ventre m'a poussé à agir :

une dizaine de vélocités de JC-Decaux, un car de transports du Département du Doubs, une voiture de l'entreprise de location d'engins de chantier LOXAM ainsi qu'un 4X4 de gros bourges ont eu leurs pneus crevés.

Les vitres d'un véhicule du Département ont été explosées

Sur le fond blanc d'une sucette JC-Decaux explosée (big up aux casseurs qui reprennent du service ces derniers temps !), un gros « Nique la police » a été tagué.

Un peu partout, des tags « Flics porcs assassins » et sa variante « Flics racistes/violeurs assassins », ainsi qu'un « 14/02 : Faites l'émeute pas les magasins » ont été inscrits sur les murs.

Contre les flics et le monde qu'ils protègent, continuons à répandre les flammes de la révolte !

Plus tard, une proche de détenu s'empare du micro et crie «Liberté pour tous ! Libérez-les tous !». Des familles nous ont garanti que nous étions entendu.es à l'intérieur et qu'elles transmettraient aussi le message. «Aux chiottes les matons !» a été repris en chœur après la découverte de l'état déplorable des toilettes de l'accueil des familles, et de l'absence totale de PQ dans celles-ci.

Quand les dernier.es proches sont entré.es pour leur parler, on a pris la direction de la MAF (maison d'arrêt des femmes) en longeant un bâtiment de la prison des hommes où des cris de détenus ont résonné. Ces réponses à nos slogans nous ont encouragé.es à crier de plus belle. On a atteint la MAF et hurlé notre solidarité avec les prisonnières, des réponses des détenues déterminées nous parviennent, et on promet de revenir, parce qu'on est tellement relou.es. Les gendarmes, violeurs, assassins en prennent aussi pour leur matricule.

De retour vers le parking, on longe encore une fois la MAH où on envoie à nouveau nos cris de soutien : «courage, force, détermination, liberté !». Puis on décide de remettre le couvert le samedi 8 avril prochain, à la même heure, toujours plus déter et nombreux.ses !

*Des participant.es au rassemblement
[Publié le 13 mars 2017 sur indymedia nantes]*



10 février, TOULOUSE : Solidarité en émotions et en actes

Une voiture d'agence immobilière et un tractopelle eiffage ont brûlé la nuit du 10 au 11 février. Quelques allumes feu et de la motivation ont suffi.

Nous avons ciblé l'entreprise eiffage car elle construit des taules, et une agence immobilière au hasard, car elles nous pourrissent la vie, toujours.

Mais d'autres raisons nous ont

poussé.e.s à agir. La dernière lettre de Damien que nous avons lue nous a redonné un peu de courage. Ça fait plaisir de constater que les actes de solidarité parviennent à l'intérieur, et atteignent leur but lorsqu'elles «colorent la grisaille des murs».

Autant cette lettre donne la patate, autant l'incarcération du compagnon de Montreuil mercredi dernier nous a foutu le seum et nous a vivement donné envie de

réagir. Qu'on les connaisse ou pas, en France comme partout ailleurs, nous apportons une solidarité en actes et en émotions quand la répression touche celles et ceux avec qui nous partageons une soif de liberté et une détermination contre toute forme de pouvoir, et ce qu'elles signent leurs actions ou fassent le choix de l'anonymat. Aux anarchistes de Praxis, partout dans le monde, on vous envoie un peu de chaleur.

«**SOLIDAIRES DANS LES LUTTES ET FACE À LA RÉPRESSION, À BAS TOUTES LES PRISONS**»

Récit du 2ème rassemblement devant la prison de Fleury-Mérogis

On était une cinquantaine, avec sifflets, tambourin, sono, voix et détermination. Après avoir installé une table avec de la doc et des trucs à boire et à manger, on a redécoré les grilles installées sur le terre-plein devant l'accueil famille par l'administration pénitentiaire. Sur les diverses affiches, on pouvait lire «à bas toutes les dominations», «contre tous les enfermements» ou encore «tout le monde déteste la police».

Ces grilles ont rendu plus difficile la communication avec les proches de détenus qui ont l'habitude de s'installer sur les bancs alors inaccessibles. De plus, 3 ou 4 matons sont restés postés devant l'accueil-famille tout le long du rassemblement et des parloirs, pour vraisemblablement intimider les familles et les proches et éviter qu'elles viennent discuter avec nous, ce qui était plutôt le cas lors du premier rassemblement.

Plusieurs personnes se sont succédées au micro pour rappeler les raisons de notre présence et certains événements survenus depuis moins d'un an en région parisienne et ailleurs, décrits dans l'appel. D'autres ont posé des textes de rap ou passé de la musique. On a aussi voulu montrer notre solidarité avec les mineurs du bâtiment D4 de Fleury, qui se sont révoltés contre les matons en les tabassant alors que ceux-ci s'interposaient entre deux jeunes pendant la promenade, le jeudi 6 avril. Plusieurs matons se sont retrouvés à l'hôpital, tandis que 7 des 8 mineurs ont vu leur régime de détention renforcé par le placement en quartier disciplinaire. Les matons ont organisé un blocage le lundi 10 avril, pour demander plus de moyens de sécurité et ont organisé un rassemblement devant la taule le lendemain des événements.

Suite aux prises de parole, on a gueulé et fait le plus de bruit possible pour être entendu.e.s de l'intérieur (notamment grâce à une benne posée non loin de nous). On a entonné des slogans comme «liberté pour tou.te.s», «les prisons en feu, les matons au milieu», «solidarité avec les prisonnièr.e.s, leurs proches, leurs potes et leurs révoltes», «à la 1ère, à la 2e, à la 3e voiture brûlée, on aime tou.te.s les grillades de condés», «pierre par pierre, mur par mur, détruisons toutes les prisons», «flics, matons ou militaires, qu'est-ce qu'ils feraient pas pour un salaire», «on reviendra parce qu'on est relou.es et déter, «liberté - hourria».

Pendant toute la durée du rassemblement, une radio pirate, Radio Yo-yo, a diffusé une émission anti-carcérale sur les ondes à l'intention des prisonniers de Fleury. On pouvait y entendre un montage audio du rassemblement du 11 mars dernier, diverses chansons et des messages téléphoniques passés depuis le rassemblement.

On a fait un tour à la maison d'arrêt des femmes où les mineures ont bloqué leur promenade le 11 mars jusqu'à l'intervention des ERIS (Equipe Regionale d'Intervention et de Sécurité), pour crier notre solidarité aux prisonnières, avant de repartir.

D'autres initiatives pourraient exister devant les taules, dans la rue, pour poursuivre la lutte contre les prisons et continuer à faire vivre la solidarité dans les luttes et face à la répression.

[Publié le 10 avril, sur paris-luttes.info]

11 février, MONTREUIL :

Petite contribution solidaire au désordre dans le 93

Samedi 11, suite à la belle émeute de Bobigny, on avait encore envie...

...et nous avons cramé une voiture COFELY devant le Fort de Noisy. COFELY-ENGIE est propriétaire de GEPSA, premier partenaire privé dans la gestion des taules. Une pensée aux revoltés dans le 93, aux mutins dans les prisons, comme à Valence, au beau feu de

la voiture de flics du 18 mai dernier. Un salut complice et solidaire aux anarchistes en prisons, en France comme ailleurs.

Répondons la révolte!

22 février, MARSEILLE :

DAB Cramé en solidarité

Le DAB de la poste situé rue Lacédémone (6è) à Marseille a été cramé en fin de semaine dernière.

Un salut plein de chaleur à toutes les personnes qui sont descendues dans les rues ces

dernières semaines (et avant!) pour s'attaquer à la police, à la justice, et à ce qui leur pourrit la vie de façon plus générale et parmi elles, aux anarchistes incarcérés à Paris et ailleurs... Une pensée particulière à Krem et Kara, placées en préventive (accusées toutes deux de l'incendie d'une voiture de keuf en mai dernier).

Liberté pour tous et toutes

**12 mars, GRENOBLE:
journal intime d'un sauvage**

cher journal ,

ce vendredi soir j'suis sorti triste de compter les jours qui passent. et les choses qui changent pas assez, comme j'étais en colère j'ai éclater une première banque de 12 coups de marteau.

(j'ai été acclamé par un type bourré geulant vas y casse tout pendant que je m'attelais a la tache)

J'avais encore grave la rage. Du coup j'ai été peté une 2ème banques plus loin. 11coups de marteau.(cette fois un autre type m'a demandé ce que je foutais

j'me suis retourné et lui ai dit tu veux mourir toi bouffon ? - il est parti en courant) je hais tout ces spectateurs et citoyens.après je suis parti en riant (comme quoi ca arrive encore).

En petant des trucs j'ai pensé au compas K. de montreuil. et aussi au compas damien. Même si je sais que quelques coups de marteau dans une banque c'est bien dérisoire.

À propos de banque, j'ai eu une pensée également pour ceux qui ont le courage de les braquer. j'les embrasses fort..

**1er avril, BESANÇON :
Crève SECURITAS**

On ne plaisante jamais quand il s'agit de collabos de la machine à expulser.

Les 4 pneus d'une bagnole de SECURITAS (Verisure) crevés. Entreprise assurant la sécurité des riches et de leurs biens. Mais participe aussi au renforcement de l'ordre étatique et de ses frontières : dans de nombreux pays, elle est en charge de la sécurité des centres fermés et de l'expulsion des migrants déboutés de leur demandes d'asile (comme en Suisse par exemple). Des bisés aux compas incarcérés à Fleury.



ANNEXES

LA VOITURE, CET OUTIL SI BANAL

DES CHIENS DE GARDE DE L'ÉTAT ET DE LA PROPRIÉTÉ

[Cette petite chronologie centrée sur les véhicules des forces de l'ordre ne vise en rien à l'exhaustivité. Nous avons plutôt privilégié une diversité à la fois géographique et de méthode. Avant comme après le 18 mai 2016, le désordre continuera de se frayer un chemin vers la liberté, y compris en sabotant de diverses manières cet obstacle incontournable qui offre une mobilité aux assassins d'Etat.]

2016

23 avril, Paris : une voiture banalisée de la police, une Mégane break blanche, est incendiée et entièrement détruite place de la République (occupée par Nuit Debout), lors d'affrontements.

18 mai, Paris : après un rassemblement contesté des syndicats de flics place de la République, une manifestation sauvage croise une patrouille en service quai de Valmy. Elle est attaquée puis incendiée avec un fumigène. Trois manifestants sont toujours incarcérés à ce jour pour "tentative d'homicide" et "violences et destruction de biens en bande organisée".

22 mai, Parthenay (Deux-Sèvres) : la voiture de la municipale, garée dans une petite rue, est incendiée dans la nuit.

27 mai, Val-de-Reuil (Eure) : suite à un faux appel téléphonique, une patrouille passe exactement sous la passerelle attendue : elle prend sur son pare-brise une plaque d'égout en béton d'une vingtaine de kilos.

2 juin, Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne) : les véhicules personnels de trois policiers garés à côté du commissariat sont incendiés.

7 juin, Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret) : tous les pneus des voitures de patrouille de la municipale et des voitures personnelles de ses larbins sont crevés.

20 septembre, Poitiers : alors qu'une patrouille de police est en intervention chez un particulier dans l'après-midi, son véhicule est entièrement cramé.

23 septembre, Les Sables-d'Olonne (Vendée) : des inconnus pénètrent dans le parking couvert de l'hôtel de ville et tombent nez à nez avec la voiture de la police municipale. Pare-brise fracassé et quatre pneus crevés.

8 octobre, Viry-Châtillon (Essonne) : deux véhicules de patrouilles chargés de garder une caméra de vidéosurveillance sont attaqués aux molotovs en plein jour. Ils sont entièrement calcinés, et quatre policiers envoyés aux urgences.

23 octobre, Seine-Saint-Denis : dimanche soir ordinaire, les bleus sont en chasse. A Aulnay, une voiture de la brigade de quartier (BSQ) est noircie par un molotov, à Villetaneuse une patrouille est caillassée depuis les immeubles, aux Lilas un véhicule de patrouille se prend des parpaings.

30 octobre, Grande-Synthe (Nord) : le camion du stand de tir du commissariat reçoit deux molotovs.

30 octobre, La Rochelle : alors que les poulets sont de sortie, leur voiture se ramasse une boule de pétanque en plein pare-brise.

4 novembre, Châteaubriant (Loire-Atlantique) : trois

lycéens parviennent à s'échapper d'un contrôle de gendarmes. En chemin, ils croisent une voiture de la municipale. Elle perd toutes ses vitres.

26 décembre, Nancy : alors qu'elle circulait en voiture dans le quartier populaire du Haut-du-Lièvre, une patrouille de la police nationale est touchée par une balle qui vient frapper l'arrière de la carrosserie. Dans le quartier voisin de Laxou en septembre, une autre patrouille s'était déjà prise deux coups de feu de petit calibre dans le pare-brise.

30 décembre, Neuf-Brisach (Alsace) : après avoir escaladé une grille, des inconnus pénètrent de nuit dans la cour de la gendarmerie et crament leur véhicule de patrouille. Un deuxième incendie a touché l'entrée principale d'accueil du public de la caserne

2017

26 janvier, Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) : des inconnus défoncent la grille du parking de la police municipale, brisent les vitres d'une voiture sérigraphiée avec des pierres puis y répandent de l'essence avant d'y mettre le feu et de repartir.

février, Ile de France : suite au viol de Théo par des flics à Aulnay-sous-Bois le 2 février, des émeutes éclatent un peu partout. Parmi les attaques de voitures sérigraphiées, s'il ne fallait en citer qu'une, ce serait par exemple ces trois véhicules de patrouille ravagés aux Ulis (Essonne) lors de quatre vagues d'attaques successives du comico.

6 février, Corbeil (Essonne) : lors d'un énième contrôle de police, les chtars reçoivent divers cadeaux depuis les étages. Un policier reçoit un bocal de verre sur son casque, une conserve de confiture éclate aussi sur son véhicule sérigraphié. Le soir, une voiture de police stationnée devant le commissariat des Ulis est criblée d'impacts de pierres.

10 février, Clamart (Hauts-de-Seine) : alors que des effectifs de police sont en intervention, deux personnes en profitent pour monter sur le toit de leur voiture avant de sauter dessus à pieds joints et d'enfoncer le capot.

24 février, Saint-Laurent-du-Maroni (Guyane) : lors d'une intervention, les véhicules des gendarmes sont caillassés. Cinq vitres d'une des voitures sont brisées, leur second véhicule reçoit des impacts importants sur la carrosserie

28 février, Perpignan : alors que les policiers municipaux sont en intervention un peu plus loin, leur véhicule subit un caillassage en règle. Pare-brise et capot touchés par plusieurs impacts, et pneu crevé.

27 mars, Paris : après l'assassinat policier de Shaoyo Liu, une voiture du commissariat du 19e est incendiée lors des affrontements devant le comico.

LETTRE DE DAMIEN C.* CONTRIBUTION À UN DÉBAT SUR LA JUSTICE

Ayant appris que le 9 janvier à Paris se déroulera un débat sur la justice**, je voudrais essayer d'y contribuer par lettre bien que, tous les permis de visite et de contact téléphonique m'ayant été refusés, je n'ai aucune information sur la teneur exacte du débat.

Le thème de la justice pose une multitude de questions, celle de la répression, de l'autorité, de l'enfermement, du maintien de la classe dominante et de l'ordre, celle de la soumission ou de l'insoumission, évidemment liée à celle de la défense ou de l'attaque, de la résignation ou de la dignité, de l'inaction ou de la vengeance.

Ce choix personnel appartient bien entendu à chaque individu et je ne veux pas me présenter en donneur de leçons, ni en martyr ou en héros que je ne suis pas. Je ne parlerai donc que de mon propre choix qui n'est pas motivé par un devoir révolutionnaire fantasmé, mais par la volonté, la nécessité qui m'est propre, de me sentir plus libre, plus digne, plus vivant que ne le voudraient mes geôliers.

Mon bagage intellectuel et théorique est relativement limité, mais ma vie ressemblant plus à celle d'un voyou qu'à celle d'un universitaire, j'arpente les couloirs des palais de justice depuis l'âge de 13 ans et ceux des prisons depuis mes 17 ans.

Ces quelques remarques sont donc bien plus le fruit de mon expérience personnelle, très subjective, que celui d'une quelconque posture idéologique pré-établie.

Bien que je me reconnaisse aujourd'hui dans l'anarchie je n'en avais pas la moindre conscience lorsque, encore enfant, j'ai connu ma première détention en garde à vue.

Très jeune, j'ai toujours été révolté par les inégalités, ceux qui les permettent et possèdent tout, et ceux qui les protègent, c'est donc naturellement que j'ai appris à dépouiller les premiers et attaquer les seconds. Chez les voyous, on a un proverbe : 9 fois pour toi et une fois pour les flics. C'est inévitable, dans la guerre sociale, asymétrique par définition, le moindre choc frontal nous sera fatal car ils seront les plus forts.

La première fois qu'ils m'ont choppé, j'étais apeuré, mes potes avaient réussi à fuir et je me suis retrouvé seul coincé dans une impasse, j'ai essayé de me battre du mieux que je pouvais contre les flics qui me barraient le seul passage vers la liberté mais bien sûr je me suis fait défoncer puis embarquer.

Une fois en cellule je me suis senti comme un jeune

animal sauvage que l'on a mis en cage après avoir été battu. Je pense que ce fût une réaction inconsciente et naturelle, j'ai arrêté de mordre et je me suis soumis. Il a donc fallu que je rentre dans leur logique, on ne peut plus civilisée, il a fallu que je m'innocente, que je me disculpe, moi qui n'avait jamais ressenti aucune culpabilité il fallait que, poussé par la peur, je m'excuse et je regrette avec hypocrisie.

Il fallait que je me renie moi-même, que je renie mon intégrité libre et sauvage face à la divine mission de leur logique civilisatrice. Et donc ce jour-là j'ai « commencé à ne plus me prendre pour moi-même », comme diraient les épiciers du marketing de l'insurrection qui voudraient nous faire croire que ce choix est motivé par une tactique longuement réfléchie afin de masquer leur effroi de la répression. La peur, dans une telle situation, est pourtant quelque chose de naturel et il faut l'accepter, la reconnaître, afin de la dépasser et de se remettre à raisonner de façon honnête.

Il n'y a pas de héros, et s'il y en avait, nous n'en voudrions pas. Toujours est-il que ces jours-là, et ceux qui ont suivi, je me suis senti au plus mal. J'avais honte, pas d'avoir eu peur, mais d'avoir perdu ma dignité. Je ressentais au plus profond de moi-même que j'avais nié ma nature libre et sauvage pour la soumettre au dictât de la sociabilité judiciaire. La soumettre à cette société pleine d'inégalités que je ne comprenais pas et que je haïssait.

Lorsque j'ai pris conscience de cela je me suis juré de ne plus jamais me soumettre, de ne plus jamais me laisser juger et dompter comme un fauve apprivoisé servant d'attraction dans les cirques de leurs salles d'audience.

Depuis, les dents de lait ont laissé place à des canins bien aiguisés dans les cellules de mitard et les quartiers d'isolement, et je rend coup par coup. Pour une dent, une mâchoire !

Au tribunal j'ai toujours aussi peur, mais c'est en transformant ma peur en haine que je trouve la force de ne pas me soumettre et de ne pas les laisser me juger.

Ils sont les plus forts, oui, mais ce n'est pas pour autant que je leur octroierai une quelconque légitimité en acceptant leur logique d'innocence et de culpabilité. Je ne reprendrai pas à mon compte leur logique répressive pour en faire une logique victimisante en me déclarant innocent.

De plus, il s'agit de comprendre ce que cette logique induirait en terme de solidarité. Quelle solidarité

voulons nous ? Sur quelles bases et avec qui ?

Si je me déclare innocent, et surtout si les compagnonnes dehors organisent la solidarité autour de mon innocence et non du simple fait que je suis anarchiste, alors à qui parlons nous ?

Aux démocrates ? Aux partisans d'une république plus juste et plus véritable dont la justice plus populaire n'enfermera qu'en connaissance de cause ? Au pouvoir ? Ah oui, mais pas le même ! ...

Et alors, quelle seront les bases de cette solidarité consensuelle ? Que restera-t-il comme substance – sans oser même parler de potentiel – subversive et révolutionnaire ? Ces mêmes personnes, à qui on en aurait appelé au consensus solidaire parce qu'innocent, l'auraient-ils été dans le cas d'une culpabilité avérée ? Et dès lors, que nous resterait-il comme perspective offensive ? Ne jouerait-on pas le jeu de la récupération politique, l'appelant même, par le consensus autour de valeurs humanitaires et républicains ?

Les réponses à ces questions simples sont évidentes, avec un minimum de logique et d'honnêteté on peut déjà les considérer comme des affirmations. Qui plus est, ce sont des conceptions

historiquement vérifiés.

« Comment sortir de ce dilemme ? D'une façon simple. en partant toujours du fait que pour nous le fait technique est secondaire, et que si les compagnonnes sont accusés, emprisonnés, et à certaines occasions également exécutés, cela advient seulement parce qu'ils sont anarchistes, abstraction faite du fait objectif qui constitue l'élément du débat de la justice, mais qui ne nous intéresse, en tant que révolutionnaires, que de façon marginale. »

Alfredo Bonanno, « Notes sur Sacco et Vanzetti », 1989.

Ainsi, si le choix de se déclarer innocent ou celui de refuser d'être jugé appartient à l'individu pour les raisons qui lui sont propres, je pense par contre que la communication relative à l'affaire judiciaire doit s'articuler, au minimum, autour de ce simple principe.

J'espère avoir pu apporter quelque chose au débat et que vous me ferez parvenir ce qu'il en est ressorti.

Toujours solidaire, mais surtout complice.

Damien, début janvier 2017

* Damien est incarcéré depuis le 9 décembre, condamné pour avoir détruit les vitrines de la chambre du commerce et de l'industrie, d'un franprix, d'un jaguar et d'un pole emploi, lors d'une manifestation sauvage au départ de la place de la république, le soir du 14 avril 2016

** Contre la justice !

Le mouvement social est bien fini. Mais de son côté, le pouvoir judiciaire continue de faire régner le droit contre celles et ceux qui se révoltent, à Beaumont-sur-Oise comme ailleurs. Et la justice voudrait nous imposer ses catégories : « coupable » ou « innocent-e », « prisonnier-e de droit commun » ou « prisonnier-e militant-e » ... Ces différenciations ruinent les liens qui peuvent s'établir entre les différentes révoltes. Comment assumer une critique du pouvoir judiciaire sans, du même coup, le nourrir ?

Nous sommes quelques un-e-s à ressentir la nécessité de se retrouver pour briser l'isolement que les engrenages répressifs de l'État instaurent aussi parmi nous.

Un rendez-vous est proposé le lundi 9 janvier, à 19h, aux Condensateurs, 43 rue de Stalingrad, à Montreuil (métro Croix-de-Chavaux).



NOTES RAPIDES SUR L'ENQUÊTE SOCIALE RAPIDE

«Les enquêtes sociales rapides sont réalisées à l'issue d'une garde à vue dans le cadre de la Permanence d'Orientation Pénale (POP), pour des délits dont la peine encourue est inférieure à 5 ans. Afin d'assurer un appui technique et social aux magistrats, l'enquêteur se doit de vérifier (téléphoniquement) toutes les informations collectées en contactant l'entourage de la personne mais aussi tous les acteurs potentiels de sa liberté (employeur, pôle emploi,...) avec l'accord du mis en cause. L'enquête donne lieu à la rédaction d'un rapport dans le lequel l'enquêteur peut faire des préconisations telles qu'une obligation de soins, ou, dans le cadre de l'instruction, d'un placement sous contrôle judiciaire. L'enquête est une pièce du dossier qui sera remise à l'avocat du prévenu, au Procureur et au Président de la chambre correctionnelle, elle exposera l'identité de la personne, son parcours de vie et ses perspectives d'avenir.» Au TGI de Paris, les enquêtes seraient prises en charge par l'APCARS (Association de Politique Criminelle Appliquée et de Réinsertion Sociale)

Les assistants sociaux ou conseillers d'insertion chargés de ladite enquête sont là pour «aider». Mais pour aider qui? L'enquête permet en effet de «prémâcher» le travail pour les juges et les procs en établissant ce qu'ils appellent un «profil de personnalité». Alors bien qu'ils essayent parfois de s'en distinguer, le travail des enquêteurs sociaux intervient en des lieux et moments précis (au TGI, après une GAV et jusqu'à 20h de dépôt, après déferrement et avant d'être «présenté-e» à un juge/procureur et donc avant d'avoir pu jeter un oeil à son dossier) et s'inscrit parfaitement dans une logique policière et dans l'appareil juridique qu'il sert. Si cette enquête peut permettre la vérification de garanties de représentation si garanties de représentation il y a (travail, logement ou études...)* qui seraient par ailleurs produites devant le juge par l'avocat (si t'en prends un), elle ne s'arrête pas là. Et lorsque des réponses sont apportées à des questions plus «génériques» et personnelles il peut devenir assez difficile de s'assurer la maîtrise de l'entretien.

(*s'il est possible que des copains/copines t'aient trouvé un travail, une formation ou une promesse d'embauche pendant ta garde-à-voir, il serait dommage d'avoir déclaré ne pas en avoir devant l'AS)

Fournir les noms et/ou contacts de ses proches peut rapidement devenir désastreux. Les questions vicieuses et intrusives peuvent conduire à des réponses imprévues, maladroitement ou tout simplement déformées.

(«fume-t-il?», «a-t-elle une personnalité de meneuse?», «est-il souvent absent?», «diriez-vous qu'elle est bien insérée/marginale?», «lui est-il déjà arrivé de faire preuve de violence ou d'insubordination?», «est-il influençable», etc, etc...). Ces mêmes enquêteurs peuvent transmettre au tribunal une 'préconisation de soins' s'ils considèrent que le/la prévenu-e fait état de 'difficultés psychologiques' ou 'd'addictions'. Et qui ne ferait pas de 'difficultés' psychologiques ou non face à ces porcs, et oui, dans leur langage, le désir de liberté peut devenir 'addiction'.

Toutes informations obtenues de toi ou des contacts leur ayant été transmis peuvent d'une manière ou d'une autre venir étayer le dossier.

Enfin, il semble très peu judicieux de dévoiler son «tissu de relations» dans ces espaces, ce qui aide, «au mieux», à confirmer ou mettre à jour des renseignements dont ils disposent déjà. Par extension, faire acte de bavardage face aux enquêteurs (alors qu'on a bien souvent RIEN déclaré en GAV) peut même conduire à mettre en cause d'autres personnes. Sur le rapport aux autres, justement, et sans chercher à ériger une règle à ce sujet, il est bon de garder à l'esprit l'exploitation qui peut être faite au tribunal de différences de «profils» entre co-inculpé-e-s, mais aussi, lorsqu'on est inculpé-e pour des faits mineurs (ou pas), politiques (ou pas), diffus (ou pas) avec un dossier faible pour l'accusation (ou pas) de l'intérêt de tenter de s'en tenir aux faits, plutôt qu'à mettre le pâté sur une «personnalité» qui, si elle devient «standard» pourra enfoncer bien des justiciables accusé-e-s des mêmes faits plus tard.

Il est donc possible de refuser de répondre à l'enquête sociale. Cela n'entraîne pas de poursuites et s'il n'enchant pas toujours les juges, ce refus semble pour moi relèver d'un «certain bon sens». C'est le choix de chacun-e et il ne doit pas occulter les autres questions que l'on aimerait éventuellement se poser ou se reposer face à la justice (aller à son procès ou non, prendre un avocat ou pas, assumer des faits, se servir du tribunal comme tribune pour ses idées, accepter ou refuser des aménagements de peine, etc...)

Ne donnons pas le baton pour nous faire battre, Fouines hors de nos vies! Plutôt cracher une molaire qu'un blaze!

[Publié le 25 novembre 2014, sur indymedia nantes]

LETTRE DE DAMIEN* À L'EXPERT PSYCHIATRE

Une copie du courrier que nous reproduisons ici est parvenue à l'émission de radio L'Envolée. Il est adressé à Erik Nortier, un expert psychiatre agréé par la justice. Fortement influencé par la génétique, c'est un de ces experts en tous genres qui, non contents de fabriquer des profils – psychiatrique, ADN... – les fournissent à la justice qui les utilise en tant que preuves d'autant plus irréfutables qu'elles ont la caution du discours scientifique. Son auteur – ainsi que deux autres personnes impliquées dans la même procédure criminelle – a refusé de se soumettre à cette expertise.

Monsieur le diplômé de criminologie appliquée à l'expertise mentale,

J'ai reçu votre courrier me convoquant pour une expertise psychiatrique, par vos soins, à la demande du juge. Je suis tout d'abord étonné de ce courrier car j'avais déjà dit au juge que je refusais de me soumettre à cet examen. J'avais d'ailleurs expliqué mes raisons lors d'un interrogatoire il y a maintenant plus d'un an. Il me semble donc que j'ai été mal compris, ainsi je vous écris cette lettre afin de clarifier la situation. Je rejette radicalement la logique médico-judiciaire de l'expertise qui prétend classer les gens selon ce que vous définissez comme normal ou déviant. Je rejette également les individus s'autoproclamant experts en tous genres, au service de la justice, prétendant détenir la vérité en employant trois mots de plus de deux syllabes à la suite et en agitant vaniteusement un bout de papier servant de diplôme. Diplôme qui permet parfois, il est vrai, d'entretenir un beau cabinet dans les quartiers les plus bourgeois de Paris, comme le 17ème arrondissement de Paris, quartier très réputé pour le calme et la tranquillité qu'il procure, indispensables pour que l'expert puisse bien expertiser. Votre condition d'expert est encore plus abjecte puisque vous vous présentez comme un spécialiste en « expertise mentale », prétendant appliquer cette logique, l'examen technique et normatif, à l'esprit des individus. Mon esprit et tout mon être ne sont pas des objets d'expertise à des fins judiciaires et je refuse donc de satisfaire vos penchants scientistes les plus vils en me soumettant aux examens auxquels vous me conviez. Je vous donne tout de même quelques humbles conseils afin de remplir votre rapport me concernant – que vous ne manquerez pas de transmettre au juge. Comme tout bon expert qui se respecte, vous devez expertiser et rendre rapport quoi qu'il arrive. Mon refus par principe de l'expertise me classe tout d'abord aisément dans la catégorie des « paranoïaques psychorigides », la justice ne viendra sûrement pas vous contredire sur ce point. J'ai également une tendance au « comportement asocial » puisque je pense que la meilleure réponse à apporter aux gens méprisables de votre espèce est le plus souvent le silence (remarquez que j'ai pris le temps de vous écrire cette lettre). Enfin je rentre largement dans la case des individus au « psychisme largement déviant », au vu de mes idées politiques, je vous renvoie notamment à la littérature saisie lors de la perquisition de mon domicile en janvier 2008, figurant au dossier. Bien sûr votre condition méprisable ne mériterait pas la moindre attention si les institutions de la société dans laquelle nous vivons, et en particulier la justice, ne vous accordaient pas un si grand pouvoir de disposer de la vie des gens au gré de vos rapports d'expertises. C'est d'ailleurs, parmi tant d'autres, l'une des raisons qui me pousse à être en révolte contre ce monde et tous ceux qui en détiennent le pouvoir.

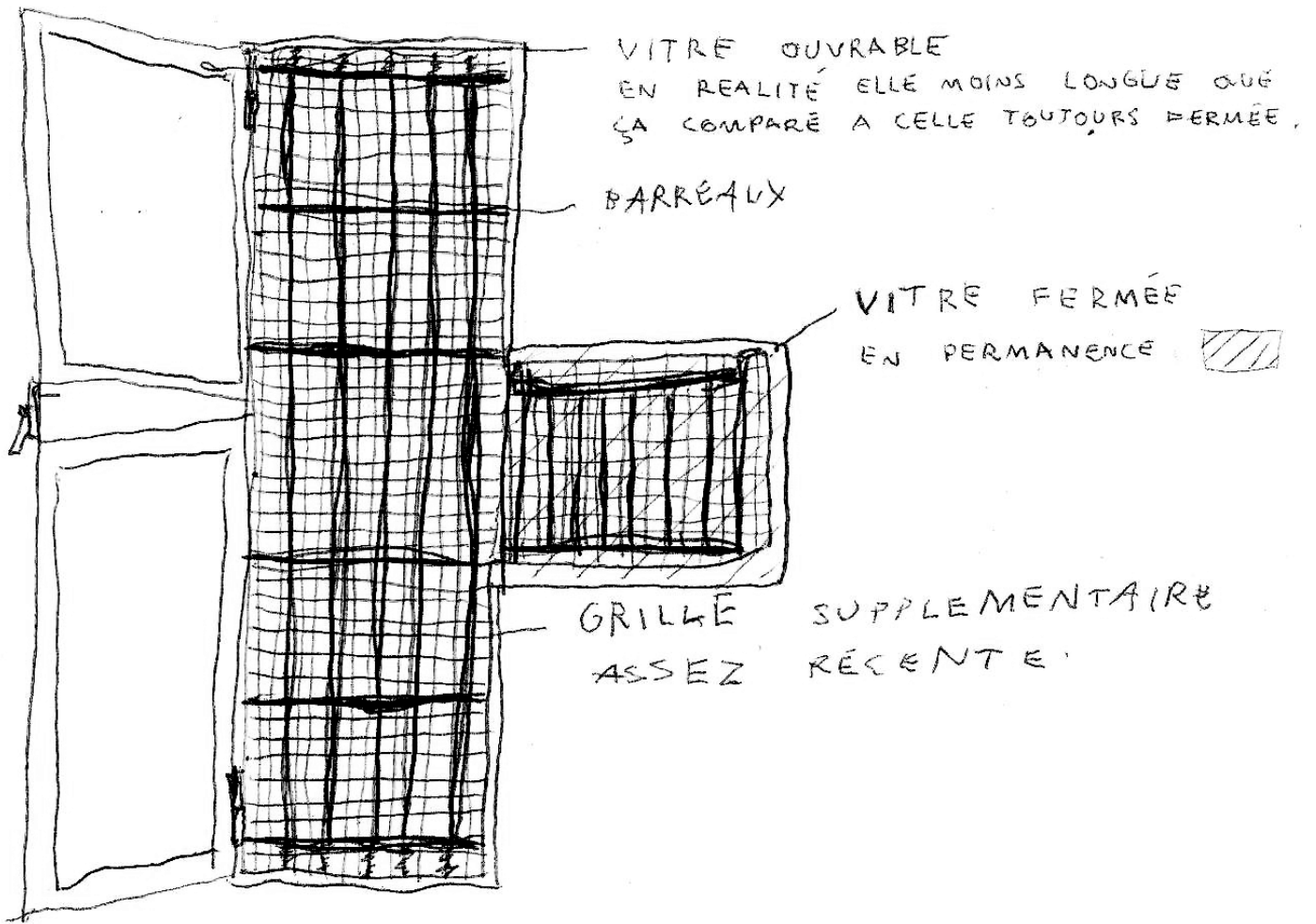
Je vous saurai gré, à l'avenir, de ne plus me faire perdre mon temps ni encombrer ma boîte aux lettres avec vos prospectus.

PS : Une analyse graphologique de cette lettre devrait peut-être vous permettre de me classer comme un « être instable », c'est à vous de voir...

Damien.

[Paru initialement dans la revue L'Envolée n° 27, février 2010.]

**Il s'agit d'un autre Damien que celui de la page 43. Celui-ci était sous instruction pour association de malfaiteurs à visée terroriste dans le cadre de l'affaire dite «mauvaises intentions». 6 personnes ont été accusées d'avoir incendié des transformateurs électriques servant aux trains durant le mouvement contre le CPE en 2006, placé un engin incendiaire sous une dépanneuse de police durant l'entre deux tours des présidentielles de 2007, avoir fabriqué un fumigène pour une manifestation au centre de rétention et avoir détenu des substances explosives ainsi qu'un plan de construction d'une prison pour mineurs. 5 ont été condamnées en juin 2012 jusqu'à 3 ans de prison dont 2 avec sursis. Pour en savoir plus : le dossier «mauvaises intentions» sur infokiosques.net*



[Fleury-Mérogis, mars 2017]

«Les ami-e-s sont comme les nuages, et la vie nous a dispersé-e-s, seule la mort peut nous séparer.
La pensée, la volonté, l'expression anarchiste ne meurt pas enfermée»

